



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1844 LUNDI 14 OCTOBRE 2013

Transport en commun

En finir avec les « demi-terrains » à Brazzaville



Les autorités municipales de Brazzaville se sont réunies le 11 octobre avec les fédérations syndicales des transporteurs et les services de police et de gendarmerie. La décision unanimement arrêtée porte sur le respect des itinéraires des bus et minibus fixés en 2006, afin de mettre un terme au phénomène des demi-terrains. « L'autorité municipale n'acceptera plus jamais de demi-terrains. Ceux qui ne suivront pas la réglementation municipale ne trouveront plus leur place à Brazzaville, car ils ont le devoir de rendre service à l'État », a martelé le vice-maire, Philippe As-sama au cours de la réunion.

Page 9

GOVERNANCE PUBLIQUE

Des recommandations pour le suivi-évaluation des projets

Une enquête menée par le Centre d'études, de recherche et d'analyse des politiques économiques a révélé des faiblesses « surprenantes » dans la chaîne d'exécution des politiques publiques au Congo. « Sur trente ministères étudiés, deux seulement réalisent tant bien que mal leurs activités de suivi-évaluation », indique le rapport d'étude présenté par l'économiste Jean-Christophe Boungou Bazika.

Page 5

Ville de Brazzaville

Les neuf arrondissements dotés d'engins d'assainissement



Dix-huit camions-bennes et neuf chargeurs viennent d'être distribués aux arrondissements de la capitale en vue de faciliter les opérations d'assainissement dans les quartiers. Ce matériel acquis depuis plusieurs mois avec

l'aide du gouvernement vient enfin d'être remis aux bénéficiaires. Mais le problème des moyens d'exploitation se poserait toujours. « Nous pensons que le travail va bien se faire et souhaitons qu'il y ait effectivement les

Les camions-bennes destinés à l'assainissement moyens de notre politique pour que ces véhicules soient entretenus », a notamment souhaité l'administrateur-maire de l'arrondissement 4, Mougali, Pierre Malanda.

Page 5

AQUACULTURE

Relance de la production des aliments pour poissons

Le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture a relancé vendredi à la station piscicole de Djoumouna, près de Brazzaville, la fabrication des aliments pour poissons.

Faits à base d'ingrédients produits localement, ces aliments vont, selon le ministre Bernard Tchibambelela, aider à la mise en œuvre du projet « Poisson pour tous d'ici à 2025 », destiné à combler le déficit en protéines de poisson dans la production nationale.

Page 3

ÉDITORIAL Sommet

Page 2

ÉDITORIAL

Sommet

Le sommet Afrique-France qui doit se tenir au début du mois de décembre à Paris ayant été rebaptisé « Sommet de l'Élysée sur la sécurité et le développement » à la demande expresse de François Hollande il convient de poser par anticipation les quelques questions suivantes aux hommes d'État qui y participeront :

- Ce sommet sera-t-il une simple grand-messe durant laquelle aucune véritable question de fond ne sera abordée, ou permettra-t-il bien au contraire que s'instaure enfin un dialogue franc et fructueux entre la France et ses nombreux partenaires africains ?

- À l'occasion de cette rencontre au plus haut niveau les chefs d'État africains auront-ils le courage de dire ce qu'ils pensent des forces obscures qui s'efforcent par les moyens les plus vicieux de briser les relations de confiance existant entre la France et l'Afrique ?

- La France s'engagera-t-elle autrement qu'en paroles pour le développement durable du continent en apportant notamment à ses partenaires africains l'aide qu'ils attendent, notamment pour gagner la bataille de l'environnement dont dépend le sort de l'humanité ?

- Les États africains présents au plus haut niveau lors du sommet de l'Élysée obtiendront-ils de la France qu'elle amène ses partenaires européens à appuyer la mise en place de l'architecture de défense que l'Union Africaine s'efforce de mettre en place ?

- Le sommet de l'Élysée reconnaîtra-t-il qu'au-delà de l'économie, des finances, de la sécurité, le partage de la langue française mérite que soit développée une coopération Afrique-France plus forte, plus équilibrée, plus diversifiée ?

Bien d'autres interrogations surgiront sans doute du débat qui se déroulera à Paris les 6 et 7 décembre prochains. Mais celles-là méritent, nous semble-t-il, une attention particulière. Aussi convient-il de les poser dès à présent.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Le chef de l'État reçoit le Premier ministre de Sao Tomé et l'ambassadeur de Chine

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé, vendredi, successivement avec le Premier ministre de Sao Tomé et Principe, Gabriel Arcanjo Ferreira Dacosta, et l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian.

« Je suis venu réitérer la volonté du gouvernement de continuer à œuvrer pour l'amélioration de cette relation de coopération et d'amitié. Nous avons eu à Sao Tomé et Principe des enseignants congolais ; nous avons des accords dans le domaine de la pêche, de l'agriculture et de la culture. Il s'agit donc de faire en sorte que ces instruments juridiques puissent être utilisés pour le bien-être de nos deux peuples », a notamment déclaré Gabriel Arcanjo Ferreira Dacosta au sortir de son audience avec le chef de l'État.

Le Congo et Sao Tomé et Principe entretiennent des relations de coopération et d'amitié qui datent de plusieurs années. Au plan multilatéral, les deux pays sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Commission du golfe de Guinée.



Le président Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Gabriel Arcanjo Ferreira Dacosta, Premier ministre de Sao Tomé et Principe, et l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian.

« Nous avons des concertations politiques et diplomatiques régulières sur les aspects de nos intérêts communs », a ajouté le chef du gouvernement de Sao Tomé et Principe.

Pour sa part, l'ambassadeur de Chine a annoncé la signature de nouveaux accords de coopération entre son pays et le Congo dans le sillage de la célébration l'année prochaine du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre Brazzaville et Beijing. « Nous espérons renforcer

cette coopération tout en profitant du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine. Nous ferons beaucoup plus pour approfondir et élargir notre coopération bilatérale. Il y a eu des accords signés lors de la visite du président Xi Jinping en mars à Brazzaville. Nous allons réaliser tous ces accords et nous en signerons d'autres concernant la coopération économique, commerciale, et culturelle », a expliqué Guan Jian.

Gankama N'Siah

VIE ASSOCIATIVE

« Rencontre » pose les bases de sa création

Le porteur du projet de création de l'association politique qui pourrait être dénommée « Rencontre », le journaliste Gervais Bouanga-Ngoma, a animé le 11 octobre à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle il a édifié l'assistance sur les objectifs, les missions et les combats sociopolitiques de son futur mouvement.

La charge a été confiée à une commission adhoc qui se chargera de rédiger les documents fondamentaux et la charte de l'organisation. La dénomination définitive, a-t-il dit, sera déterminée par l'assemblée générale constitutive qui consacra la naissance officielle de l'organisation. Le conférencier a indiqué que Rencontre se proposait d'être un laboratoire d'évaluation



Gervais Bouanga-Ngoma. (© DR)

des politiques publiques nationales et sous-régionales. Elle se veut être un espace de convivialité où différentes activités à caractère culturel, sportif ou récréatif seront organisées ou promues.

Abordant le volet relatif aux missions que s'est donnée cette organisation, Gervais Bouanga-Ngoma a déclaré qu'elle envisageait de rassembler tous les Congolais

sans distinction de religion, de philosophie et de sexe. Rencontre aidera ses adhérents à développer leur capacité de leadership afin de mieux les préparer à accéder aux hautes fonctions politiques et administratives.

La création de cette organisation, a expliqué le conférencier, est le fruit d'une réflexion de près d'une vingtaine d'années. Les cadres et membres de cette future organisation entendent apporter leur pierre à l'édifice du chantier national. Il a invité les futurs adhérents ainsi que les journalistes à vulgariser les idéaux de l'association et à intensifier la campagne d'adhésion en vue d'attirer plus de personnes capables d'apporter de nouveaux souffles à l'organisation.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengue, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiako, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiako, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Disso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiako

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengue
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AQUACULTURE

Le ministre Tchibambelela : « Banaliser le poisson est notre objectif »

Les propos du ministre de la Pêche et de l'Aquaculture sont soutenus par la disponibilité, au Congo, des ingrédients à la base desquels sera faite la formule d'aliments pour nourrir les poissons. Il s'agit, entre autres, du son de blé et de manioc, de maïs, de farine de poissons, de calcaire, de soja et d'arachide.

Le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambéléla, a lancé le début des travaux le 11 octobre au centre piscicole et domanial de Djoumouna, situé à plus de 17 kilomètres de Brazzaville. « Compte tenu du déficit en offre que nous avons dans notre pays, 40% pour un besoin de 100 000 tonnes, le gouvernement nous a instruits de tout mettre en œuvre pour résoudre le déficit et d'être autosuffisant en protéines de poissons et même d'exporter dans la sous-région et au ni-

veau international », a déclaré le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture.

C'est pour appliquer le mot d'ordre du gouvernement « Poisson pour tous d'ici à 2025 », que le ministère de la Pêche a décidé de mettre l'accent sur l'aquaculture, particulièrement la pisciculture. En effet, le développement de l'offre sur le marché local permettra aux consommateurs d'accéder aux protéines de poissons à un prix bas. Le département de la Pêche entend également s'appuyer sur la formation des ressources humaines à travers les séances de renforcement de capacités dans les différents centres piscicoles se trouvant dans chaque district et chef-lieu des départements. Car « banaliser le poisson est notre objectif », a indiqué Bernard Tchibambéléla. Notons que pour disposer d'une valeur ajoutée en permanence, l'équipe de la station piscicole est en train

de répertorier des ingrédients au niveau de chaque localité afin d'inciter les agriculteurs à les produire. « On a trouvé tous ces ingrédients sur place. Actuellement, nous sommes en train de répertorier ceux qui sont disponibles dans chaque localité en tenant compte des cultures qui y sont développées. Car en valorisant ces ingrédients, le prix du kilo d'aliments produits sera abordable », a expliqué le chef de la station piscicole, Ahmed-Stanislas Nakavoua. C'est au bout de quatre mois, a-t-il poursuivi, qu'on peut avoir un poisson d'un poids marchand de 350 grammes.

Avant de procéder à ce lancement officiel, le ministre de tutelle avait effectué une tournée dans les départements de la Bouenza et de la Lékoumou, au cours de laquelle il a sensibilisé la population riveraine au programme « Poisson pour tous d'ici à 2025. »

Lopelle Mboussa-Gassia

MARCHÉS PUBLICS

L'ARMP se tourne vers l'entrepreneuriat de proximité

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) s'intéresse aux très petites entreprises et celles artisanales pour faciliter leur participation à l'exécution des marchés publics.

Elle a organisé, le 10 octobre à Brazzaville, un atelier d'information et de formation à l'endroit de cette catégorie d'entreprises artisanales face à la nouvelle réglementation des marchés publics.

Le directeur général de l'ARMP, David-Martin Obami, a relevé que cette couche d'entreprises ne relève plus du secteur informel. D'où leur participation à un appel d'offres. « L'État, les collectivités locales, les entreprises et les établissements publics ont aussi besoin de votre expérience pour réaliser la commande publique. La transparence garantit l'égalité qui assure, elle-même, le libre accès à la commande publique », a-t-il déclaré, ajoutant : « Nous pouvons maintenant étudier les modalités de votre participation à l'exécution des marchés publics ».

Ainsi, durant deux jours, les cadres de sa direction s'emploieront à guider les acteurs des entreprises ciblées. Il s'agit d'aider ce sous-secteur économique à s'impliquer dans l'œuvre de construction nationale. Cet atelier vise la formalisation des activités et des unités de production, ainsi que les opportu-

nités offertes par le code des marchés publics à la catégorie concernée par ledit séminaire.

La ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat (PMEA), Yvonne Adélaïde Mougany, qui a patronné l'évènement a salué l'initiative de l'ARMP et a souhaité un renforcement de ce partenariat. « Pour être efficace, une formation doit avant tout, sur la base des connaissances et des compétences acquises, habituer son bénéficiaire à transformer les problèmes en solutions, les handicaps en atouts et les contraintes en possibilités », a exhorté la ministre.

Trois priorités pour le code des marchés publics

Le code des marchés publics, issu de la réforme du système de passation les concernant, a pour finalité : la promotion du secteur privé national ; la lutte contre le chômage et l'éradication de la pauvreté. C'est ainsi que tout fournisseur prestataire ou entrepreneur peut se porter librement candidat aux marchés publics dans les conditions prévues par le décret portant code des marchés publics. De même que toute personne physique ou morale peut se porter candidat sauf celles non identifiées par l'administration ou les personnes ne pouvant établir une relation formelle avec elle.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Philippe Mvouo à propos de la presse congolaise

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, a élevé la voix, mardi 8 octobre, en parlant des médias congolais. Au demeurant, contrairement à l'idée vaguement partagée d'un pays pauvre en organes de presse, le Congo fourmille de chaînes de radio et de télévision et croule littéralement sous le poids des titres de la presse écrite.

Les chiffres rendus publics à l'occasion de la restitution par ce dernier des résultats du contrôle mené sur l'ensemble du territoire national parlent d'eux-mêmes : 61 chaînes de radio, 29 chaînes de télévision, 102 titres. De quoi couvrir amplement l'actualité nationale, car, en dehors des journaux qui paraissent pour l'essentiel à Brazzaville, au moins deux ou trois radios et télévisions sont implantées dans chaque département du Congo. Il y a donc là matière à fournir des emplois aux professionnels des médias, matière à constituer de véritables entreprises qui nourrissent leurs ouvriers.

Le problème, car il y en a un, n'est pas tant le nombre impressionnant de ces organes. Philippe Mvouo l'a souligné dans son discours de circonstance avec des mots qui ont pu heurter certains. Mais, peut-être, a-t-il laissé parler son cœur au regard du constat dressé par son institution d'après lequel la

plupart des radios, télévisions et journaux, et même les imprimeries, évoluent dans la plus grande illégalité : défaut d'autorisation d'exercer, manque de siège, fréquences acquises de façon illicite, tels sont entre autres les griefs administratifs listés auxquels s'ajoutent bien d'autres d'ordres financier et humain.

Par contre, la profession est prise d'assaut par nombre de « participants » qui, pour être devenus tout d'un coup des éditorialistes ès qualités, n'apportent pas que du bonheur à la maison presse. Et Philippe Mvouo de sortir l'artillerie lourde : « La presse congolaise est malade, martelait-il. Malade de sa libéralisation qui n'a pas anticipé sur la protection du secteur, malade de sa pratique journalistique qui s'éloigne à corps perdu des principes cardinaux de la profession, malade du laisser-aller et du laisser-faire. » Cela a pu heurter, avons-nous souligné plus haut. Néanmoins la contestation de ce qui est dit peut avoir une contrepartie implacable : lisons, écoutons, regardons nos médias et prenons le temps de consulter les monitorings de l'Observatoire congolais des médias. Nous en tirerons de meilleurs enseignements.

Inutile, en tant que professionnels, de se mettre du côté du censeur, pourrions-nous dire. Non sans se

soucier du fait que tels qu'ils « lynchent » les magistrats qui versent dans la corruption, les médecins qui repoussent leurs patients, les hommes en armes qui excellent dans le racket, les administrations qui voguent dans l'incurie, les gestionnaires de crédits publics qui s'en mettent plein les poches, les politiques qui recourent à l'intrigue pour éclipser l'autre ; tels qu'ils s'en prennent aux autres citoyens, les journalistes se mettront rarement à l'abri du regard de la société, surtout s'ils ont jeté par-dessus bord les principes élémentaires de leur métier.

Pour revenir à Philippe Mvouo et refermer à moitié le débat, le chef de l'organe de régulation des médias ne s'était pas armé que de critiques. À la décharge des entreprises de presse et de leurs fonctionnaires, il a plaidé pour que l'État leur accorde une subvention substantielle inscrite dans la loi de finances. À ses yeux, et il n'a pas tort, quelque chose pourrait peut-être évoluer dans la façon de produire des (presque) 2 000 hommes et femmes des médias catégorisés entre professionnels, non-professionnels, assimilés, indépendants et honoraires qui continueront, n'en doutons pas, de faire la pluie et le beau temps du « sacré » quatrième pouvoir : la presse !

Gankama N'Siah

REGLEMENT DU JEU CONCOURS « NGINDA NA WARID »

Article 1 : Organisation

La société **WARID CONGO**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 7 500 000 000 F CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro 08.B.965, du 24 mars 2009, dont le siège social est sis, 2^e étage, Immeuble SCI MONTE CRISTO, Croisement du Boulevard Denis Sassou N'Guesso et de l'avenue Orsy, Rond-point de la gare, B.P. 238 Brazzaville, Tél : (+242) 04 400 42 42, République du Congo,

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Michel ELAME, ayant pleins pouvoirs à l'effet des présentes ;
Ci-après dénommée la société organisatrice ;
Organise, pendant la période allant du 14 octobre 2013 au 1 décembre 2013, un jeu concours dénommé «NGINDA NA WARID», dont il convient de fixer, par les présentes, les règles de fonctionnement.

Article 2 : Modalités de participation

La participation à ce jeu concours est ouverte à toute personne physique résident en République du Congo, titulaire d'un abonnement téléphonique de WARID CONGO.
Sont exclus de ce jeu, l'ensemble du personnel de WARID CONGO S.A. et tous ceux, d'une façon générale, participent, indirectement ou directement, à la réalisation du jeu ainsi que les membres de leurs familles.

Article 3 : Principes de fonctionnement du jeu

Le jeu concours se jouera selon les indications ci-après :
Le jeu concours consiste, pour tout client du réseau WARID se trouvant dans l'une des localités couvertes par son réseau et ayant souscrit au jeu, à répondre à une série de questions qui lui seront posées par l'envoi des messages écrits ou SMS à un numéro court dédié à cet effet, soit le 2011.

L'envoi d'un SMS de réponse à chacune des questions posées accorde à l'abonné des points lui permettant d'augmenter la probabilité de gagner.

Les questions seront en forme des questions à choix multiples (QCM).

Chacune des questions sera accompagnée de deux (02) réponses desquelles l'abonné devra choisir la bonne.

L'envoi d'une bonne réponse donnera droit à un minimum de vingt (20) points. Le nombre de points se cumulera chaque fois que l'abonné enverra une bonne réponse.

À tout moment pendant le concours, un participant pourrait recevoir un SMS particulier avec un défi spécial qui offre au participant plus de points (bonus). Les instructions sur ce défi et sur les mécanismes appropriés seront communiquées au participant à travers un SMS d'informations gratuit envoyé à lui avant le début du mécanisme spécial. Quelques exemples de ces défis particuliers sont les suivants: répondre correctement à X questions d'affilée, répondre correctement à Y questions dans un laps de temps limité, attribution des points supplémentaires pour les réponses correctes dans un délai déterminé, etc. La réussite totale au défi attribuera un bonus des points au participant. Toutefois, aucun point ne sera accordé à l'abonné qui aura envoyé une réponse incorrecte.

Le coût du SMS est fixé à 200 F CFA.

Article 4 : Mécanisme de souscription au jeu concours

Il est établi que la souscription au jeu concours objet des présentes se procédera par l'envoi par l'abonné d'un SMS ou message écrit au numéro 2011. Le contenu du message à envoyer sera "NGINDA" ou blanc.

Dès la réception de ce message par le serveur de Warid, l'abonné expéditeur du message est automatiquement enregistré.

La souscription ne nécessite aucunement l'envoi des informations identitaires, le numéro d'envoi seul suffira ainsi que les caractéristiques y afférents.

Aussi, il est établi que les participants pourront également recevoir des messages rappelant des informations relatives au jeu concours lors de leur participation gratuitement.

Les participants peuvent à tout moment choisir d'arrêter de prendre part à la promotion en envoyant « STOP » au

2000 gratuitement.

Article 5 : Gains / Désignation des gagnants

Il est établi que les gagnants du jeu concours, objet des présentes, seront sélectionnés par le moyen :

- D'un tirage au sort (de Lundi à Samedi) ;
- D'un constat du nombre de leurs points cumulés (Dimanche).

Le participant ou le gagnant (sélectionné suite à un tirage au sort) bénéficiera de :

- Un prix horaire (de 11:00 à 21:00, de Lundi à Samedi) d'une somme de 10 000 F CFA, tous les jours, durant la période du jeu concours. Les prix horaires sont distribués de 11:00 à 21:00, cela signifie 11 prix horaires par jour. Le gagnant sera sélectionné suite à un tirage au sort (l'abonné ayant obtenu 20 points par exemple, obtiendra donc 20 fois plus de chances lors du tirage) ;
- Un prix hebdomadaire (Dimanche) d'une somme de 1 000 000 F CFA par jour. L'abonné qui aura cumulé plus de points en envoyant des SMS pendant la journée, sera le gagnant du prix hebdomadaire ;
- Quatre prix de surprise, sous la forme de quatre téléphones mobiles. Ces prix seront attribués par tirage au sort parmi ceux des participants qui rempliront les actions spécifiques qui seront communiquées à eux via SMS.
- En dehors du prix horaire sus vanté, le participant ou le gagnant peut bénéficier des prix instantanés qui se présentent comme suit :

- 5 SMS On net ;
- 50 SMS On net ;

Les participants peuvent gagner :

- Un prix horaire qu'une seule fois ;
- Un prix Hebdomadaire qu'une seule fois ;
- Un prix surprise qu'une seule fois.

Toutefois, en cas d'égalité de points entre deux (02) ou plusieurs abonnés vainqueurs dans toutes les catégories, il sera procédé à un tirage pour choisir un seul gagnant.

Les prix indiqués supra ne sont pas transférables ou remboursables en compensation avec une autre offre que Warid peut présenter de temps à autre et ne peuvent être échangés contre d'autres prix.

Article 6 : Mise en possession des gains

Pour les besoins de retrait du gain, le gagnant sera contacté, dans les instants qui suivront le terme de la période correspondant à chacun de gain, par le moyen de son numéro de téléphone afin qu'il se présente auprès des représentants de WARID aux fins d'authentification de l'appartenance de son numéro et des formalités du retrait de son prix.

Le prix horaire sera mis en possession de leurs gagnants sous forme de crédit ajouté à leur compte de téléphonie mobile. Ca sera au cours d'une seule séance de remise dont les dates et heures devront correspondre au terme de la semaine.

Pour ce qui est du prix hebdomadaire, après l'évaluation des points et la détermination de l'abonné qui aura cumulé plus des points courant la semaine considérée, le gagnant sera convié auprès de Warid aux fins de retrait de son prix. Le prix instantané quant à lui sera mis en possession de son gagnant immédiatement.

Il est établi que la mise en possession ou la remise des prix aux gagnants se fera sous le contrôle d'un huissier de justice qui aura la charge de valider et d'authentifier les résultats des gagnants du jeu.

Tout abonné ayant été déclaré gagnant à la suite du jeu concours objet des présentes, demeurant dans une localité ou ville autre que Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, devra se rapprocher de la ville la plus proche d'entre les trois afin d'entrer en jouissance de son gain. Dans ce cas, il fera siennes toutes les charges liées à son déplacement pour la réception de son prix.

Si le gagnant ne se présente pas, ni ne se fait représenter, au plus tard dix (10) jours ce, à compter de la date du tirage qui le consacre gagnant, ce dernier sera forclos ; le prix restera acquis au patrimoine de WARID CONGO S.A. En conséquence, après ce terme de 10 jours, WARID n'ac-

cédera à aucune demande en réclamation initiée par le gagnant et dégage ainsi toute sa responsabilité.

Dans le cas où l'abonné gagnant est un mineur, ce dernier devra, pour le retrait de son gain, se présenter à Warid accompagné de son tuteur ou d'un adulte muni d'une pièce d'identité.

Article 7 : Droits d'image

Dans le cadre de l'organisation du jeu concours objet du présent règlement et eu égard à la spécificité de l'objet social de WARID CONGO S.A., cette dernière diffusera à des fins publicitaires ou promotionnelles les images ainsi que les identités des gagnants.

Dans ce cas, le gagnant s'engage à renoncer, solennellement et ad vitam aeternam, à toute action ou poursuite en réclamation des droits d'auteurs, droits d'image et/ou droits connexes découlant de l'exploitation desdites images et s'engage à en transférer, concomitamment à cette renonciation, toute leur propriété à WARID CONGO S.A.

Article 8 : Durée

La durée arrêtée pour l'application du présent règlement est celle couvrant l'intervalle de temps compris entre le 14 octobre 2013 et le 1 décembre 2013, y compris les délais de retrait des lots et leur prolongation éventuelle.

Article 9 : Modifications / Dépôt du règlement / Publication

Lorsque les dispositions du présent règlement présenteraient des insuffisances ou seraient muettes ou encore caduques sur des questions qui, pendant toute la durée du jeu concours, se révéleraient essentielles ou en cas de force majeure, WARID CONGO S.A. se réserve la faculté de les modifier.

À cet effet, les avenants, portant modifications dudit règlement, pourront éventuellement être publiés pendant le « jeu ». Ils seront considérés comme des annexes au présent Règlement.

Le présent règlement de jeu sera déposé auprès de l'Etude de Maître Guy Ernest OSSENGUE, Huissier de justice, en la résidence de Brazzaville, dont office est sis 55, rue Lénine, croisement Avenue de la Paix, Moungali, Brazzaville, tél : (+242) 05 528 45 18.

Il sera également disponible aux sièges, agences et Points de vente de WARID CONGO S.A. où les participants pourront s'en procurer à leur simple demande.

Article 10 : Intégralité des engagements

La participation au jeu concours objet du présent règlement implique l'acceptation entière et sans réserve de l'intégralité des règles d'organisation et de fonctionnement du jeu prescrites dans les présentes.

Article 11 : Responsabilité

La société organisatrice ne pourrait être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le jeu est partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

Aucune indemnisation ne peut être réclamée à ce titre.

Article 12 : Droit applicable / Compétence du juge

Le présent règlement de jeu concours est placé sous l'empire des lois et règlements applicables en matière des jeux concours en République du Congo.

Toute difficulté pratique, d'application ou d'interprétation du présent règlement, sera tranchée par la société organisatrice.

Tout litige né à l'occasion du présent jeu sera soumis aux tribunaux compétents de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 11 octobre 2013.

Pour WARID CONGO S.A.

Michel ELAME.
Directeur Général

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Du matériel pour l'assainissement des neuf arrondissements

Le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibéla a remis le 11 octobre dans l'enceinte de la Mairie de Mougali, des camions-bennes et chargeurs aux responsables des neuf arrondissements de la capitale.

Ce matériel comprend dix-huit camions-bennes et neuf chargeurs à raison de deux camions lourds-bennes et un chargeur pour chaque arrondissement. Intervenant pour la circonstance, le secrétaire général de la mairie

a déclaré que cette action s'inscrivait en ligne directe dans le renforcement des capacités opérationnelles des services techniques de la ville de Brazzaville en vue de redonner à la capitale son image de « Brazza la Verte ». Abraham Ibéla a exhorté à cette occasion les citoyens de Brazzaville à faire de la salubrité publique leur préoccupation première. « La salubrité de Brazzaville n'est pas seulement l'affaire de la mairie, mais une responsabilité parta-

gée. À cet effet, je vous invite à un changement de mentalité pour maintenir sain notre environnement », a-t-il indiqué. L'administrateur-maire de l'arrondissement 4, Mougali, Pierre Malanda, a loué le geste de la mairie centrale, qui selon lui est une manière de les inciter au travail. « Nous pensons que le travail va bien se faire et souhaitons qu'il y ait effectivement les moyens de notre politique pour que ces véhicules soient entretenus », a-t-il ajouté.

Rappelons qu'avant la mise en service, ce jour, de ces camions et engins, l'administration municipale avait pris le temps de trouver des jeunes dotés d'une certaine expérience pour les conduire.

Ainsi cent trente-deux jeunes ont-ils été recrutés à la suite d'un test sous la conduite de la direction générale des Transports terrestres.

Ce matériel a été acquis depuis plusieurs mois avec l'appui du gouvernement.

Guillaume Ondzé



La manoeuvre d'un camion-benne

KOUILOU

Poursuite de la campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants

Lancée le 11 septembre, et sous la supervision d'Antoine Bazabakani, directeur départemental de l'élevage du Kouilou, cette opération va s'étendre jusqu'au 28 octobre.

Il s'agit-là d'une campagne de vaccination du bétail contre les maladies prioritaires, en l'occurrence, la peste des petits ruminants (PPR), à savoir les ovins et les caprins, et la maladie de Newcastle (NC). « L'objectif visé est de réduire la prévalence de cette pathologie et de bien la contrôler durablement », a déclaré Antoine Bazabakani. Pour des raisons météorologiques et du fait des conditions difficiles d'accessibilité dans certaines localités du Kouilou, les districts de Kakamoéka et de Nzabi ont été retenus en premier.

Il faut dire que la peste des petits ruminants est une maladie virale très contagieuse qui attaque les ovins et les caprins ; elle est comparable à la peste bovine. Cette maladie a été introduite en République du Congo en 2005, et la ville de Lékana dans le département des Plateaux fut son point de

départ. À la faveur des mouvements transfrontaliers et internes mal maîtrisés du bétail, la maladie a essaimé dans tout le pays. L'animal une fois atteint, meurt généralement dans la semaine. Le seul remède efficace est la vaccination. Pour répondre à cette inquiétude, le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage avait organisé au cours des cinq dernières années, deux campagnes de vaccination de masse de l'ensemble du cheptel (ovin, caprin) à l'échelle nationale. La dernière en date, qui s'était déroulée du 29 septembre 2011 au 4 avril 2012, a permis d'atteindre 70.956 têtes de petits ruminants, soit 72,35% du cheptel estimé. Entre 2011 et 2012, le nombre total de foyers de peste de petits ruminants suspectés est passé de 50 à 38, soit une baisse de 24%. À travers cette campagne de vaccination, le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, entend améliorer la sécurité sanitaire des animaux au Congo dans le but de repeupler le cheptel.

Hugues Prosper Mabonzo Bouelaway

GOVERNANCE PUBLIQUE

La plupart des ministères manquent de politiques de suivi-évaluation

D'après les résultats d'une étude réalisée par le Centre d'études de recherche et d'analyse des politiques économiques (Cerape) sur le suivi-évaluation des politiques sectorielles au Congo, la plupart des ministères ne mettent pas en œuvre de politique de suivi-évaluation.

Après enquête auprès de trente ministères et quarante-sept directions départementales, les données, publiées le 10 octobre à Brazzaville par le Cerape, relèvent des faiblesses surprenantes dans la chaîne d'exécution des politiques publiques au Congo. Il ressort en effet de cette étude que trois ministères seulement, sur les trente concernés par cette enquête, réalisent tant bien que mal leurs activités de suivi-évaluation et, par conséquent, disposent d'un budget pour cela.

Le Cerape note de plus que treize ministères à peine sur les trente disposent d'un rapport de suivi-évaluation. En ce qui concerne les directions départementales concernées par l'étude, les mêmes faiblesses dans le système de suivi-évaluation ont été relevées. Pour donner une réponse appropriée à ce manquement, le Cerape a formulé quelques recommandations à l'encontre des pouvoirs publics.

Le Cerape recommande au gouvernement d'amender le décret de 2011 sur les directions des études et de la planification afin de clarifier le rôle de chacun dans la réalisation des études et d'actualiser les mécanismes de suivi-évaluation en prenant en compte les changements intervenus dans les structures gouvernementales actuelles relatifs à la suppression des pôles ministériels.

Le Cerape insiste sur la mise en place d'un système de suivi-évaluation placé sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances et invite les pouvoirs publics à instituer un système de notation des ministères dans le domaine de suivi-évaluation afin de les classer en fonction des activités de suivi-évaluation annuelles.

De même, il exige du gouvernement de lier les décaissements budgétaires par tranche et la production de rapports de suivi-évaluation à mi-parcours.

La restitution de cette enquête a été dirigée par le coordonnateur du projet Respec, Constant Amouali, qui a insisté sur l'importance du suivi-évaluation dans la chaîne d'exécution des politiques publiques dans le développement d'une Nation.

Firmin Oyé



Filière de APAVE INTERNATIONAL



Certificat N°2370002/2011

GIMAC

Groupement Interbancaire
Monétaire de l'Afrique Centrale

APPEL A CANDIDATURES

Le **Groupement Interbancaire Monétaire de l'Afrique Centrale (GIMAC)**, est un Organisme qui regroupe la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et l'ensemble des établissements de crédit de la zone CEMAC, et dont le siège se trouve aux Services Centraux de BEAC à Yaoundé en République du Cameroun.

Il a pour objet la définition et la gestion du cadre réglementaire et sécuritaire de la monétique interbancaire, ainsi que la promotion et le développement de celle-ci dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et hors zone CEMAC.

Dans le cadre du lancement opérationnel de ses activités, le **GIMAC recrute** :

- ✦ un (01) **Chef de Département Exploitation et Supervision**
- ✦ un (01) **Chef de Service Développement du Réseau et du Marché**
- ✦ un (01) **Cadre Juriste & Réglementation**
- ✦ un (01) **Technicien Infrastructures Système**
- ✦ un (01) **Technicien Infrastructures Réseau**
- ✦ un (01) **Technicien Applications Métiers**
- ✦ un (01) **Technicien Applications Supports**
- ✦ un (01) **Gestionnaire du Portefeuille de Projets**
- ✦ un (01) **Comptable.**

Profil Général

- ◆ Être ressortissant(e) d'un État membre de la CEMAC.
- ◆ Maîtriser le français, l'anglais ou l'espagnol, la maîtrise de l'anglais en plus du français et/ou de l'espagnol étant un atout.
- ◆ Justifier d'une expérience professionnelle pertinente de 03 à 08 ans.

Les descriptions de poste complètes sont disponibles sur le site www.adrh-apave.com, ainsi que sur le site www.beac.int

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur CV et Lettre de Motivation
Sur notre site www.adrh-apave.com avant le 21 octobre 2013



TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com




GARANTIE 1 AN

235.000 H.T

Acer E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery






Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que



WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg

04 400 01 23 ou 123

warid - congo



BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais un plus le mieux chez au Congo !



Multiports APC
parasurtenseur
9.900 FCFA HT



HP USB II GO
3.900 FCFA HT



Cartouche HP 122
à **7.500 FCFA HT**

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 855 - 06 989 80 80
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Kell Malou - après Rond Point Kessel - Tel: 04 452 53 53 - 06 958 87 88

Entreprise de sécurité-gardiennage recherche agent commercial(e) expérimenté dans le domaine.
Niveau d'étude BAC + 2
Contact : 1586, Av. des 3 Martyrs Plateau des 15 ans Batignolles
e-mail : sarlujtrading@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place recrute un directeur commercial
Poste : CDI, à Brazzaville
Mission :
Suivi de la clientèle, développement des ventes, analyse des résultats et mise en place de plans d'action, suivit des achats.
Critères : avoir une formation commerciale, expérience exigée. Transmettre CV par mail : breldorval@gmail.com
Contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

HUMEUR

Pour une éducation urgente à l'hygiène environnementale

Les campagnes de désinfection des espaces publics et de stérilisation de lieux d'aisance devraient être soutenues quotidiennement par une éducation populaire à l'hygiène environnementale. Car désinfecter et stériliser, c'est rendre inoffensif l'agent pathogène. Mais cela ne signifie nullement que les ordures et les détritiques ont cessé d'être produits par les ménages et de joncher caniveaux et rivières transformés en dépotoirs.

Une bonne partie de la population s'accorde à dire que certains endroits de nos villes manquent totalement d'hygiène. N'est-ce pas ce déficit de salubrité qui nous apporte pathologies et épidémies diverses ? Le mal est bien visible, car plus nos villes s'agrandissent en superficie et en démographie, plus les questions de salubrité de l'environnement immédiat et/ou du milieu global dans lequel on vit se posent avec acuité. La plupart de nos villes manquent de véhicules-citernes et de sociétés spécialisées dans ces domaines de la salubrité et de l'assainissement. « *Puisque les services de ramassage d'ordures sont quasi inexistantes, les mairies devraient signer des concessions avec des sociétés spécialisées pour combler ce vide* », déclarait avec bon sens un habitant d'une de nos villes interrogé sur la question.

Comment expliquer la présence dans les marchés – aucun marché de nos villes n'est épargné – et près des commerces qui bordent les artères principales, de caniveaux saturés et de rivières aux odeurs nauséabondes, que cela soit dans les centres-villes ou dans les quartiers populaires. Triste constat : une mauvaise habitude est en train de prendre corps, celle d'une proximité ba-

nalysée entre la population et les tas d'immondices. Notons qu'une expérience avait été tentée dans l'une de nos villes où des poubelles avaient été posées le long des grandes avenues, mais hélas, la population préférerait, par méconnaissance ou par incivisme, jeter les ordures non dans les poubelles mais à même le sol. Et les détritiques au sol affectent la personne humaine au moindre contact.

Les gestionnaires des villes et leurs services d'hygiène doivent prendre à bras-le-corps les questions d'assainissement et de salubrité de l'environnement. De même les ménagères devraient-elles se constituer en brigades de salubrité dans les quartiers et arrondissements pour faire face à cette question devenue cruciale en raison des maladies provoquées par l'absence d'hygiène.

Car lorsqu'on pose la question aux vendeurs dans les marchés ou aux commerçants qui bordent les artères sur la présence des tas d'ordures, leur réponse est brutale : « *Nous remettons de l'argent à qui de droit pour que ces ordures soient ramassées. Nous n'avons pas d'engins pour le faire.* » Ainsi les municipalités en général et les services d'hygiène en particulier ont-ils du pain sur la planche. Ils ont intérêt à créer des mécanismes visibles d'enlèvement de ces déchets et d'assainissement de caniveaux et rivières de nos villes hébergeant maints crapauds et grenouilles, sans compter les microbes. Et pourtant, ces structures administratives nous abreuvent souvent de slogans tels que « *Malpropreté égale maladies* » et « *Ménage propre égale santé* ».

Ne tardons plus à traduire ces slogans en actes. Tel est le souhait de tous.

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

Le conseil national du Mouvement des élèves et étudiants du Congo se tiendra le 15 octobre

Un nouveau bureau sera élu à l'occasion de ces assises. Dans cette perspective, une réunion, élargie aux instances de base, à l'établissement de Bayardelle ainsi qu'à la faculté des lettres et des sciences humaines, a été organisée.



Les membres du bureau sortant en réunion (© DR).

La réunion a été coprésidée par Jesmin Sassou Enata, président sortant, Bernadet Hoswold Ndinga, vice-président à l'administration et aux questions juridiques, et Feryl Wesnel Akouala, président de la commission de contrôle et de vérification. Le nouveau bureau, qui sera élu le 15 octobre, va continuer à protéger et défendre les intérêts des élèves et étudiants du Congo. Il va également restructurer les sections de base, un travail que le bureau sortant n'a pu mener par manque de temps. Malgré une fin de mandat au 26 décembre 2013, l'élection d'un nouveau bureau du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC) s'avère nécessaire en raison des nouvelles fonctions de plusieurs membres de l'instance actuelle. C'est le cas de Jes-

min Sassou Enata, aujourd'hui agent au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et de Bernadet Hoswold Ndinga, qui a prêté serment en tant que magistrat. « *Nous avons accompli beaucoup de choses pour la défense des étudiants, mais le plus grand problème, c'est celui de la sélection qu'on voulait faire pour l'inscription en Master. Malheureusement, le sujet a été reporté à 2016. C'est le nouveau bureau qui va continuer à suivre ce problème. S'agissant de l'état dans lequel je laisse le MEEC, il n'y a pas de problèmes* », a déclaré le président.

Le conseil national sera l'occasion pour le MEEC de redorer son blason.

Bruno Okokana



Recherche pour son client, leader de la distribution des véhicules, industriels (VI), légers (VL) et du pneumatique, ses commerciaux

Basés à Pointe Noire et à Brazzaville, Sous la responsabilité du Directeur commercial du domaine, votre mission en tant que :

« Commercial Véhicules Légers » sera d'assurer :

- La prospection et le développement de la clientèle
 - L'animation de la vente et du suivi du parc VL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
 - La satisfaction client :
 - identification du besoin
 - conseil d'achat
 - Prise de commande
 - Paiement et suivi facturation
 - Livraison
 - Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité
- De Formation commerciale (ou technique), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits/biens de consommation et/ou services. Votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise dans le domaine automobile, sans forcément être un expert, et vous pratiquez la bureautique sans souci (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, pour les informer et les convaincre.

La pratique de l'Anglais, du Portugais et/ou chinois serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEVL/2013-10 / KACC

« Commercial Véhicules Industriels » sera de :

- La prospection et le développement de la clientèle VI/PL
 - L'animation de la vente et du suivi du parc VI /PL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
 - Le lien technico-commercial avec le configurateur VI/PL pour la préparation et la mise en œuvre technique des offres commerciales
 - Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité
- De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules.
- Riche de vos connaissances mécaniques, votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.
- Vous veillez à les conseiller efficacement et cherchez à en convaincre de nouveaux. Comment ? En étant réactif pour répondre à leurs besoins tout en mettant en avant les avantages techniques des produits du groupe.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et allez à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, (en charge des parcs et flottes de VI), pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEVI/2013-10 / KACC

« Commercial Équipement Pneumatique » sera de :

- Devenir le partenaire privilégié du client, pour tout son approvisionnement pneumatique
- Assurer l'animation de la vente et du suivi du parc pneus des clients de la zone économique de Pointe Noire
- Rendre compte de son activité en utilisant les outils de reporting de l'entreprise

Vous serez donc le conseiller du responsable de parc/flotte du client, et votre démarche de veille pro active, vous permettra de lui proposer des solutions, avant même que son besoin s'exprime dans l'urgence. De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules. Riche d'une expérience dans une société de transport, de ventes de VI, ou de suivi de flotte véhicule, vous pratiquez la bureautique sans souci, (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client, attentif à la satisfaction de ses attentes, vous trouvez ce qui correspond à son besoin en recherchant dans toute la gamme des produits pneumatique du groupe, mais aussi en anticipant sa demande, par des visites technico-commerciales régulières et un suivi de sa flotte.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et savez aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, en charge des parcs et flottes de VI, pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEPN/2013-10/ KACC

Votre curiosité pour les produits, métiers et projets des clients, mais aussi de notre enseigne, démontrera votre intérêt au poste et votre envie de vous impliquer dans le groupe.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Contactez nous, uniquement par mail, en précisant la référence du poste recherché, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 18 octobre 2013. Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation (+ copie du dernier diplôme en pdf).

NB : les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus

AFFAIRES FONCIÈRES

Le site de Dzoumouna rouvert à l'exploitation

L'autorisation d'exploiter le sable, l'argile et la pierre dans cette localité située dans le district de Goma Tsé-Tsé (département du Pool) a été donnée, le 10 octobre, par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, à la société Asperbras.

La réouverture du site permettra de développer la zone industrielle de Maloukou-Tréchaud avec la fabrication, entre autres, de tuiles et de briques en céramique ainsi que d'appareils sanitaires.

La cérémonie d'installation de la société a été marquée par les explications du directeur général de la société Asperbras, José Veiga, de l'administrateur des biens de la fa-

mille propriétaire du site, Alphonse Samba, et du ministre Pierre Mabiala. Le sous-préfet de Goma Tsé-Tsé, Victor Mapena Mabelé, et le chef du village, André Bimangou Mavounou, étaient également présents.

José Veiga a expliqué à la famille que l'exploitation du sous-sol de Dzoumouna était un projet de l'État, visant à développer l'économie du pays au bénéfice de tous les Congolais. Alphonse Samba a rappelé que le site, d'une superficie de 28 hectares, avait été acquis par son oncle en 1954. Le terrain, exploité par la société Congo Briques, est revenu à la famille après la fermeture de l'entreprise. « L'État a décidé de pren-

dre le site pour le développement du pays. La famille Samba ne souhaite pas s'y opposer; au contraire. Un petit acompte a été versé aux enfants de la famille Samba. Nous attendons l'arrivée du directeur départemental du cadastre pour définir les données topographiques en vue d'une expropriation », a-t-il expliqué. L'industrialisation et la modernisation sont les deux volets du développement du pays, a pour sa part souligné le ministre Pierre Mabiala, expliquant que les matières premières du sous-sol étaient un atout pour la zone industrielle de Maloukou-Tréchaud. La famille Samba ayant compris qu'elle n'était pas propriétaire du sous-sol, un bien de la communauté, a signé un procès-verbal avec l'État concernant l'exploitation de 17 hectares du site et l'expropriation pour cause d'utilité publique. Il a demandé à Alphonse Samba de faire en sorte que personne n'empêche la réalisation de ces travaux. « Ce projet est profitable à l'ensemble de la population congolaise, car il permet à la zone industrielle Maloukou de fonctionner avec des ressources du sous-sol. L'État reconnaît aussi les droits de la famille Samba qui a fait prévaloir ses droits fonciers coutumiers », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko



La visite du site (© DR).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La commission autorise la création d'un établissement privé

Réunis à la faveur de la deuxième session ordinaire les 10 et 11 octobre à Brazzaville, les membres de la commission d'agrément des établissements privés ont accordé l'autorisation de création d'une nouvelle structure à un seul promoteur sur les onze demandes examinées.

À l'issue de la campagne générale de contrôle et d'inspection des établissements privés agréés, sur les quarante dossiers reçus vingt-quatre ont reçu un avis favorable et seize un avis défavorable. Les autres conservent leur agrément provisoire sous condition des recommandations dont la non-application suscitera la fermeture immédiate de l'établissement. « Je félicite ceux des promoteurs des établissements privés de l'enseignement supérieur qui ont vu leur agrément provisoire confirmé et je les invite à travailler davantage en vue de l'octroi de l'agrément définitif. Quant à ceux qui n'ont pas été satisfaits, l'essentiel n'est pas de tomber; il faut savoir se relever », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, à la fin des travaux. Dans l'optique de l'évaluation institutionnelle et de l'accréditation des programmes, les participants ont recommandé aux autorités de diligenter la mise en place de l'agence nationale d'assurance qualité et de formaliser le contrôle et l'inspection en accélérant la mise en place d'un corps d'inspecteurs dans ce sous-secteur de l'enseignement. « L'agence nationale d'assurance qualité est un maillon essentiel de l'évaluation institutionnelle

externe et de l'accréditation des programmes de formation », précise le communiqué final. S'agissant de l'agrément, ils ont souhaité que l'octroi des agréments des établissements privés d'enseignement supérieur soit en adéquation avec la politique générale d'enseignement supérieur. Pour eux, les prochaines sessions d'agrément des établissements privés devraient se tenir trois mois avant les rentrées académiques. Les membres de la commission ont également invité les promoteurs et gestionnaires des établissements privés à se conformer de manière stricte à la réglementation en vigueur.

Clôturant les travaux, le ministre Georges Moyen s'est dit convaincu du fait que les directives qu'il avait prescrites à l'ouverture ont été suivies au regard des résultats obtenus : « J'insiste sur la bonne compréhension des résultats auxquels nous sommes parvenus, ils sont le témoin de la rigueur conformément aux textes réglementaires et à la campagne de sensibilisation que nous menons depuis quatre ans », a-t-il insisté, indiquant que sans la rigueur il serait difficile de consolider le processus de renforcement des capacités. Le ministre de l'Enseignement supérieur a, par ailleurs, demandé à la commission technique et au secrétariat de maintenir cet élan de rigueur jusqu'à la prochaine session. « Désormais, nous savons à quoi nous en tenir sur l'octroi de l'agrément, parce que le chemin vient d'être balisé. », a conclu Georges Moyen.

Parfait-Wilfried Douniama

TOYOTA = 100% CFAO

100%

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES D'ORIGINE

 **CFAO MOTORS**
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

TRANSPORTS EN COMMUN

Les autorités décident de mettre fin aux « demi-terrains » à Brazzaville

La décision a été prise à l'unanimité le 11 octobre lors de la réunion de concertation à la mairie centrale entre l'adjoint au maire de la ville, Philippe Assama, les fédérations des syndicats des transporteurs en commun ainsi que les services de police et de gendarmerie. Ceci, en conformité avec les dispositions de l'arrêté municipal de 2006 fixant les itinéraires des bus et minibus.

La rencontre fait suite à l'opération de remise des plaques et autres itinéraires aux chauffeurs par le collectif des syndicats après un travail élaboré avec les services de la police. L'opération visait à mettre un terme au phénomène des demi-terrains.

« *Ceux qui n'appliqueront pas ces itinéraires n'auront pas droit à la circulation* »

Séance tenante, les différents syndicats ont exhorté la mairie à prendre ses responsabilités avec la création d'axes de déviation, de mettre l'accent sur l'arrêté fixant les itinéraires, de sensibiliser et d'éduquer les personnels concernés. Selon eux, les plaques et itinéraires distribués aux chauffeurs ont été un ajout de voies non prises en compte par la mairie. Ils ont

émis le souhait de voir la mairie mettre sur le terrain un comité de suivi et d'aménagement des arrêts de bus à l'exemple de l'arrêt Bongo-Nouarra à Massengo sur la RN2 en vue de pallier le phénomène des embouteillages. « *Le collectif des syndicats a travaillé avec les commissaires centraux sur la relance des lignes depuis le 20 septembre suite aux interpellations multiples de la mairie de faire le relais de l'application des itinéraires. Les services de la police assureront le relais pour son application. Ceux qui n'appliqueront pas ces itinéraires n'auront pas droit à la circulation* », a indiqué le syndicat. Pour les services de sécurité, le commissaire de la Tsiémé, le colonel Aaron Baron-Bozock, a signalé le comportement des chauffeurs qui ne respectent pas les itinéraires. Le vice-maire s'est adressé aux partenaires et chauffeurs en ces termes : « *La ville de Brazzaville est gérée par un conseil sur le plan de la décentralisation. L'autorité municipale n'acceptera plus jamais de demi-terrains. Ceux qui ne suivront pas la réglementation municipale ne trouve-*

ront plus leur place à Brazzaville, car ils ont le devoir de rendre service à l'État. »

Le phénomène de demi-terrains lèse la population « *La décision prise pour le respect des itinéraires est une bonne chose et elle sera la bienvenue dans l'application sur le terrain. La population souffre chaque matin pour se rendre en ville car il faut payer 1 000 FCFA pour se déplacer* », a regretté un passant. Pour l'élève Lydie Grace transférée ailleurs après l'incendie du 4 mars dont son établissement d'origine, lycée de la Révolution, a été victime, le phénomène des demi-terrains n'arrange pas les élèves qui doivent aller d'un quartier à un autre. Ces élèves sont contraints parfois de marcher sur une certaine distance afin d'emprunter les bus plus loin. À titre illustratif, dans la partie nord de Brazzaville, les bus en provenance de Soprogi n'atteignent pas le terminus de Moukondo, préférant s'arrêter à l'arrêt Maman-Mapassa sur l'axe Moukondo-Kombo. Même attitude sur l'axe Soprogi-Mikalou : les bus ne s'arrêtent qu'au CNRTV ou au lycée Thomas-Sankara à la rigueur.

Lydie-Gisèle Oko

DÉVELOPPEMENT

Prochain forum des BRICS sur l'urbanisation à Durban en novembre

Les pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) tiendront un forum sur l'urbanisation à Durban, ville sud-africaine, du 25 au 27 novembre prochain, avec comme thème "Vers l'urbanisation durable", a annoncé vendredi le porte-parole de Durban, Khaya Sengani.

« *Ce forum fournira une plate-forme aux pays membres pour développer une approche commune qui facilitera la coopération et l'échange d'informations sur les défis de l'urbanisation* », a-t-il déclaré.

Le forum va rassembler entre autres des dirigeants gouvernementaux, des administrateurs de développement urbain et des ONG internationales.

« *La conférence devrait permettre de coordonner les efforts visant à s'inspirer des meilleures pra-*

tiques et des technologies disponibles, mieux gérer et planifier le rythme rapide de l'urbanisation et mieux comprendre les enjeux identifiés comme les principaux défis urbains par les pays membres », a indiqué M. Sengani.

Face à l'urbanisation rapide sur fond de déplacement de nombreuses personnes vers les villes, à la recherche d'emplois, l'Afrique du Sud va profiter de cette rencontre pour apprendre comment gérer l'urbanisation auprès des autres pays du groupe BRICS.

« *Les thèmes porteront sur le renforcement des économies urbaines productives et durables et les stratégies de moyens de subsistance dans les environnements urbains ainsi que la création d'espaces urbains inclusives* », a affirmé Sengani.

Xinhua



Prix légers
by **AIRFRANCE**

PARIS à partir de **290 000** F CFA HT A/R

DUBAI à partir de **370 000** F CFA HT A/R

www.airfrance.cg

AIRFRANCE KLM

Tarifs au départ de Brazzaville, hors taxes et hors frais de service, disponibles jusqu'au 15/11/2013, soumis à conditions et modifiables sans préavis.
Envolez vous pour un séjour de 7 jours à 1 mois jusqu'au 15/12/2013. Renseignez vous auprès d'Air France au 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages.

AIRF_1302154_Privileges_3Dest1pa_CONGO_4x3_Aff.indd 1



AVIS DE RECRUTEMENT

Compagnie aérienne recherche un(e) Assistant(e) de direction confirmé(e) niveau Bac+2 minimum et 2 ans d'expérience minimum. Très bonne maîtrise Word, Powerpoint, Excel. Bilingue Anglais. Bonne présentation et bonne élocution. Poste basé à BZV. Adresser CV et lettre motivation à Equajet, Allée du Chaillu (vers Mess des officiers).

Compagnie aérienne recherche un(e) Comptable fournisseur confirmé(e) niveau Bac+2 minimum et 2 ans d'expérience minimum. Très bonne maîtrise Excel et Sage. Bon niveau d'anglais. Rigueur et autonomie. Poste basé à BZV. Adresser CV et lettre motivation à Equajet, Allée du Chaillu (vers Mess des officiers).

Seuls les dossiers de candidature qui rempliront les critères énoncés dans l'annonce seront étudiés.

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues – Ido POATY, Notaire à Pointe – Noire soussigné, en son Etude
Sise face Cour d'APPEL DE POINTE – NOIRE, BOITE POSTALE 2047,
TELEPHONE (242) 05 534 11 92/ 06 631 14 17

A, suivant acte authentique reçu le quatorze décembre deux mille neuf, enregistré folio 12 3/3 n°2103, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Dénomination : « AKIM SARL »

Objet : Labo photos (développement),

Vente des hydrocarbures (essence, gasoil, pétrole et gaz),

Débit et dépôt de boissons,

Transport des hydrocarbures et autres,

Capital : UN MILLION (1.000.000).

Siège : Pointe – Noire, avenue de Matende, vers Foucks, quartier tié- tié

Gérance : Par Monsieur Antoine KIMBEMBE, né à Brazzaville le vingt un novembre mil neuf cent soixante trois, demeurant à Pointe – Noire, quartier Joli soir (tié-tié) République du Congo.

R.C.C.M : CG/PNR/08 B 208

Pour avis,
Le Notaire

FORMATION EN UKRAINE (EUROPE)

La société Perspectives 21^e siècle informe les parents qui désirent orienter leurs enfants pour les études en Ukraine (Europe), au titre de l'année 2013-2014, que les inscriptions se poursuivent, mais, seront bientôt closes.

A cet effet, elle vous prie de commencer les démarches administratives relatives à l'obtention du passeport auprès des autorités compétentes.

Par ailleurs, elle invite tous les candidats à prendre part aux cours préparatoires de langue russe en la Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde au Plateau des 15 ans.

Contacts :

Brazzaville : 132, rue Bangou Plateau des 15 ans. En face de l'école des garçons.

Tél. : 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 01 668 56 35

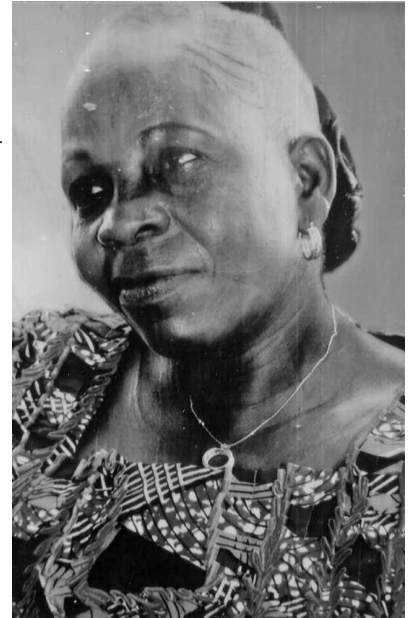
Pointe-Noire : En face de la radio Océan à Tchimbamba, Bâtiment n° 27.

IN MEMORIAM

Le 12 octobre 2010 – 12 octobre 2013

Il y a trois (3) ans qu'il avait plu à l'Eternel d'arracher à notre très grande affection sa servante Kis-sita Pauline (mère Pau). En ce triste anniversaire, le pasteur Yeba, les enfants, petits fils et famille prient tous ceux qui l'on connue d'avoir une pensée pour elle.

Maman nous ne t'oublions jamais.



13 octobre 1996 – 13 octobre 2013

Voilà 17 ans que notre épouse, mère, sœur, fille et nièce Massamba, née Zoula Myriam Rose Noëlle (Ya Mimi), nous a quittés. En ce triste et douloureux anniversaire, nous invitons tous ceux qui l'ont connue et aimée, à avoir une pensée pieuse pour elle.

Intentions de prières ce dimanche 13 octobre 2013 aux paroisses Ste Marie de Ouenzé et St Pierre Claver de Bacongo.



11 octobre 2001 – 11 octobre 2013

Le temps qui passe et qui s'enfuit ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher. Voici 12 ans déjà que notre mère, madame Mougany née Mankessy Annie Félicilé Rachel a quitté la terre des hommes. En ce jour triste et douloureux, tes enfants et petits-enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Maman chérie, que ton âme repose en paix.



12 avril 2013

– 12 octobre 2013

Six mois déjà que le bateau de la vie de papa Lambert Okamba s'échoua après avoir vogué pendant plus d'un demi siècle sur l'océan de la vie.

Papa, ton calme, ton sourire et ta joie de vivre, à jamais gravés dans nos cœurs, nous continuerons à évoquer ton nom auprès de nous tous.

Que Dieu délivre ton âme. Repose en paix Dieu est lumière



ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATAI

PARLEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* Progrès

Loi n°19-2013 du 26 septembre 2013 portant création de la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré

***L'Assemblée Nationale et le Sénat ont délibéré et adopté;
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:***

Article premier: Il est créé un Etablissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré.

Le siège de la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré est fixé à Brazzaville. Toutefois, il peut, en cas de besoin, être transféré en tout autre lieu du territoire national, sur décision des organes compétents.

Article 2: La Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré est placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Habitat.

Article 3: La Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré a pour missions de:

- permettre à un plus grand nombre d'accéder à un logement décent, sous forme locative à travers les loyers personnalisés adaptés aux revenus des populations économiquement vulnérables;
- assurer la gestion des habitations réalisées par l'Etat ou ses démembrements qui sont mis à sa disposition.

Article 4: Les ressources de la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré sont constituées par:

- le produit des activités de la société;
- le produit des emprunts;
- les dons et legs;
- les subventions de l'Etat.

Article 5: La Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré est administrée et gérée par deux organes:

- le Conseil d'Administration;
- la Direction Générale.

Article 6: La Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré est dirigée et animée par un Directeur Général nommé par décret en Conseil des Ministres, sur proposition du Ministre chargé de l'Habitat.

Article 7: Les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes d'administration et de gestion de la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré sont fixés ar des statuts approuvés par décret en Conseil des Ministres.

Article 8: Le patrimoine de la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré est insaisissable et inaliénable.

Toutefois, après une location de dix (10) années sans incident, un locataire peut se porter acquéreur du bien loué.

Dans ces conditions, la vente se fera uniquement par lots d'appartements ou d'immeubles, après approbation du Conseil des Ministres.

Article 9: La présente loi, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel et exécutée comme loi de l'Etat.

19-2013 - *Fait à Brazzaville, le 26 Septembre 2013*

19-2013 - Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2013

Par le Président de la République
Denis SASSOU-N'GUÉSSO.-

Denis SASSOU-N'GUÉSSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat,
des finances, du plan, du portefeuille public et de l'Intégration,

Claude Alphonse N'SILOU.-
Claude Alphonse N'SILOU.- Gilbert ONDONGO.-

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration
Gilbert ONDONGO.-

RENCONTRE JOSEPH KABILA - ÉTIENNE TSHISEKEDI

Des signes avant-coureurs

De plus en plus des voix se font entendre pour en appeler au rapprochement entre les deux ex-challengers de l'élection présidentielle de 2011 qui ont intérêt à mettre en sourdine les extrémismes de leurs camps respectifs pour n'écouter que la voix de leur propre raison les astreignant à oeuvrer à l'unisson, au-delà des clivages qu'impose la démocratie classique afin d'éloigner le spectre de la balkanisation qui plane sur le pays.

À la veille de la prestation de Joseph Kabila devant les deux chambres législatives réunies en congrès d'où il est censé donner une suite aux recommandations découlant des concertations nationales, le suspense reste toujours entier en rapport avec les « décisions importantes » qu'il avait annoncées à la clôture de ce forum. L'on se perd en conjecture sur son discours qui suscite aussi bien des interrogations dans le chef des acteurs politiques de la majorité que de ceux de l'opposition. Le suspense sera levé sans doute le 15 octobre avec, à la clé, les grandes orientations en rapport avec la formation d'un gouvernement de large ouverture dont le principe est déjà acté. Mais l'enjeu de la cérémonie consistera, pour Joseph Kabila, à rencontrer les attentes des Congolais en rapport avec leurs aspirations au mieux-être sur fond d'une cohésion nationale cimentée, renouvelée et requinquée.

Mais, comme le font observer maints analystes, il y a un prix à payer pour donner corps à cette perspective censée contrer toute velléité de balkanisation du pays nourrie par les ennemis du peuple. Cette cohésion nationale ne pourra, en effet, se concrétiser sans impliquer quelques personnalités politiques demeurées en

marge de cette dynamique parce que considérées par le pouvoir en place comme des pestiférées. De plus en plus des voix se font entendre pour en appeler au rapprochement entre les deux challengers de l'élection présidentielle de 2011, en l'occurrence, Étienne Tshisekedi et Joseph Kabila. On ne le dira jamais assez, la crise politique dont souffre la RDC présentement gravite autour de ces deux personnalités pour autant qu'elles n'ont toujours pas le même entendement par rapport aux résultats de la présidentielle de 2011 tels que publiés par la Ceni, avalisés par l'un et récusés par l'autre.

Les indices de dégel

En s'autoproclamant « président de la République » tout en embarquant dans sa logique contestataire une frange importante de l'opinion et de la classe politique, Étienne Tshisekedi avait exacerbé la tension sociale et jeté le discrédit sur un processus électoral qui, pourtant, avait requis l'aval des observateurs internationaux. Cloîtré dans son opiniâtreté à réclamer « la vérité des urnes », le Sphinx de Limete s'est muré dans sa tour d'Ivoire au point de nuire aux intérêts de ses proches collaborateurs dont certains se sont démarqués en siégeant à l'Assemblée natio-

nale. De son côté, le pouvoir n'est pas allé de main morte pour étouffer toutes les manifestations de l'UDPS de plus en plus vindicative et excitante. C'est dans ce contexte de tiraillement constant entre les combattants de l'UDPS et les forces de l'ordre qu'ont évolué les rapports entre le pouvoir en place et l'opposition ultra extrémiste basée à la 10e Rue Limete. Depuis quelques temps, des signes de dégel se font jour. La levée récente des barrières autour de la résidence d'Étienne Tshisekedi a permis de décrier le climat politique entre le fief de l'irréductible opposant et le palais de la Nation tout en jetant une passerelle dans la perspective d'un rapprochement.

C'est non sans raison qu'un émissaire de Joseph Kabila, en la personne de l'ambassadeur Théodore Mugal, chef de la maison civile, a été dernièrement reçu en audience par Étienne Tshisekedi. Un entretien revêtu du sceau du secret mais qui augure des lendemains meilleurs quant aux relations entre les deux ex-challengers à la présidentielle de 2011 condamnés, d'après une certaine opinion, à s'entendre au nom de l'intérêt supérieur de la Nation. « Il n'est par exclu de voir Kabila et Tshisekedi se parler, étant tous congolais », s'est contenté de dire le secrétaire général de l'UDPS

tout en écartant la perspective d'une rencontre au sommet entre les deux personnalités en cette phase d'évolution politique du pays. Cette rencontre a néanmoins permis de poser les jalons de la réconciliation nationale censée commencer quelque part.

Possible tête-à-tête

Joseph Kabila et Étienne Tshisekedi que rien ne divise fondamentalement, si ce ne sont les revendications électoralistes, devraient mettre en sourdine les extrémismes de leurs camps respectifs pour n'écouter que la voix de leur propre raison les astreignant au rapprochement sans lequel la RDC sera divisée et livrée à la merci de prédateurs étrangers de tout bord. « Que gagneraient les deux personnalités en vivant dans cette posture de rupture si ce n'est offrir une opportunité aux envahisseurs rwandais de s'installer durablement en RDC par la biais du M23 en capitalisant les fissures au sein du leadership politique congolais ! », s'exclame un membre de l'opposition parlementaire. Le fait pour Étienne Tshisekedi de justifier d'une base sociologique importante en fait automatiquement un acteur majeur dans la résolution de la crise politique en RDC d'autant plus que son parti est aujourd'hui classé en or-

dre utile comme deuxième force politique du pays.

Tout à présent réside dans la manière de concrétiser ce qui n'est encore qu'un vœu, à savoir l'embarquement d'Étienne Tshisekedi dans le bateau de la cohésion nationale qui mouille déjà dans les eaux de la réconciliation nationale ! Après l'audience accordée par le Sphinx de Limete à l'émissaire du chef l'État mardi dernier, il faudrait passer à l'acte II en balisant le chemin vers un tête-à-tête Joseph Kabila-Étienne Tshisekedi. Chose imaginable il y a peu, une telle perspective appartient désormais du domaine du possible au regard des enjeux sociopolitiques de l'heure qui requièrent plus de cohésion en interne afin de faire face aux menaces de balkanisation.

En s'inscrivant dans cette logique de rapprochement, une question reste toutefois pendante : comment concilier la thèse d'Étienne Tshisekedi qui a toujours récuse la légitimité des institutions en faisant prévaloir son crédo lié à la vérité des urnes et le besoin de l'impliquer dans une gestion consensuelle de l'État au nom de l'impératif de la cohésion nationale? Un véritable nœud gordien. Les prochains jours nous en diront davantage.

Alain Diasso

FRANCE - RDC

Benguigui à Kinshasa le 30 octobre

Le service de communication de l'ambassade de France a annoncé, le week-end, l'arrivée prévue pour le dernier mercredi du mois en cours de la ministre déléguée à la Francophonie, sans s'étendre sur le programme planifié.

Yamina Benguigui est désormais une habituée de l'Afrique, dont de la RDC avec qui elle a noué des relations fortes. En juillet dernier, sa tournée africaine l'a conduite dans plusieurs pays africains, y compris au Congo Kinshasa. Au cours des discussions avec les chefs d'État des pays concernés, elle a abordé les questions liées aux relations bilatérales, à la signature d'accords de coopération et à la promotion de la cause féminine. Puis, il y a eu aussi le volet humanitaire de sa visite. En effet, elle s'est rendue directement dans l'est de la RDC pour reconforter les femmes victimes des violences dans l'est de la RDC. Son arrivée dans cette partie du territoire national était un engagement pris en marge de la tenue à Kinshasa du sommet de la Francophonie. Engagement tenu. Elle était présente, aux côtés de Valérie Trierweiler, campagne du président français, à la remise des insignes de la légion d'honneur au Dr Denis Mukwege, le célèbre chirurgien qui prend en charge les victimes de violence sexuelle dans son hôpital de Panzi. Pour elle, bien des choses doivent encore être faites en RDC pour venir en aide à ces victimes. En accord avec le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, la ministre déléguée française chargée de la Francophonie, Yamina Benguigui, a témoigné à l'ONU des actes atroces commis dans l'Est, après des discussions directes avec les femmes congolaises. Dès son premier déplacement à Kinshasa pour préparer le sommet de la Francophonie, elles étaient nombreuses venues du Kivu pour la rencontrer. Et il y a eu des résolutions votées à cet effet, ainsi que des sanctions contre les responsables de ces exactions. Sa visite à Goma lui a permis d'entrer en contact avec des milliers de personnes dans des camps de déplacés, vivant dans des conditions effrayantes.

Laurent Essolomwa

VIE ASSOCIATIVE

Caritas-Congo dispose d'un plan stratégique 2013-2017

Le document qui peut être considéré comme le tableau de bord des activités du réseau Caritas-Congo se fonde sur quatre axes.

Le premier axe place l'ONG Caritas -Congo comme un réseau renforcé et plus efficace se positionnant en acteur de référence dans la lutte contre la pauvreté. Le deuxième axe se focalise sur la compassion en action à travers la prévention et les réponses aux urgences. Le troisième axe concerne la promotion du développement humain intégral et le dernier axe porte le plaidoyer pour un monde meilleur au travers de la lutte contre les causes des injustices et les inégalités. Chacun de ces axes com-

prend des objectifs stratégiques.

L'objectif stratégique un en rapport avec l'axe un est de consolider l'identité Caritas en tant qu'instrument de la pastorale sociale de l'Église en RDC, les capacités globales de ses organisations membres ainsi que le partenariat. L'objectif stratégique deux à propos de l'axe deux consiste à réduire les risques et l'impact des crises humanitaires en RDC en collaboration active avec les communautés affectées.

Pour ce qui est de l'objectif stratégique trois concernant l'axe trois sur la promotion du développement humain intégral est d'autonomiser les communautés locales en situation de préca-

rité en RDC avec leur participation active. Enfin la transformation des structures et des systèmes injustes constituent l'objectif stratégique quatre de l'axe quatre.

Il va sans dire que Caritas Congo œuvre pour une société congolaise solidaire vivant dans la paix, capable de se prendre en charge, de mener une vie saine, équilibrée et plus digne. Mue par cette vision, Caritas s'emploie donc à augmenter, par la réflexion et l'action, l'efficacité de la contribution de l'Église aux efforts de promotion intégrale de la personne et de la communauté humaine.

Aline Nzuzi

SANTÉ

La RDC a célébré la journée mondiale de la vue

À l'instar d'autres pays du monde, la République démocratique du Congo (RDC) a fêté le 10 octobre la Journée mondiale de la vue sur le thème « La santé oculaire universelle » avec comme action « Faites tester vos yeux ».

Plusieurs activités ont été organisées à cet effet par le Programme national de la santé oculaire et de la vue (PNSOV): la marche pour les relais communautaires, le témoignage des aveugles, des messages de sensibilisation.

C'est au stade municipal de la commune de Masina que cette journée a été célébrée. En présence de plusieurs personnalités dont le secrétaire général à la Santé publique, le Dr Mukengeshay Kupa, et du directeur du PNSOV, le Dr Émile Makwanga. Pour

le directeur du PNSOV, la célébration de cette journée offre « l'opportunité de se souvenir des milliers de personnes qui sont privées de leur droit à la vue qui est un droit reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé ».

De son côté, le secrétaire général à la Santé qui a lu le mot du ministre de la santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, laisse entendre que l'accès équitable aux soins oculaires pourrait réduire efficacement la cécité dans les pays pauvres et contribuer à la réduction de la pauvreté qui touche plus la femme qui est pourtant reconnue comme un des acteurs importants du développement économique.

Pour lui, la population est invitée à se faire tester

gratuitement les yeux dans les différents sites qui sont retenus « car la vue est très importante ». En plus des consultations gratuites qui sont organisées, il est prévu aussi des distributions gratuites de lunettes par le lion's Club international 409. La population a salué cette initiative du ministère de la Santé publique par le biais de son PNSOV. « Je souffre des yeux depuis longtemps; mais à cause de la cherté des soins, je n'étais pas en mesure d'aller voir un ophtalmologue, aujourd'hui grâce au ministère de la Santé publique et ses partenaires, je vais être consulté gratuitement... », déclare tout content cet enseignant. Pour rappel, ces consultations gratuites vont continuer jusqu'au samedi.

A.Nz.

OMS

D'ici 2020, plus de mercure dans les thermomètres médicaux

Le mercure et ses différents composés, révèle l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont des effets néfastes sur l'organisme humain. Ils entraînent notamment des dommages cérébraux et neurologiques surtout chez les jeunes. Ils causent aussi des effets préjudiciables sur le rein et le système digestif.

Pour protéger l'humanité contre les effets nuisibles à la santé dus à l'utilisation du mercure, l'OMS, à travers l'initiative "Pour des soins de santé sans mercure d'ici 2020" milite pour éliminer l'exposition au mercure contenu dans les dispositifs médicaux de mesure tels que les thermomètres et les appareils de mesure de la pression artérielle au mercure. L'OMS et l'organisation non gouvernementale Health Care without Harm appellent ainsi les États à éliminer progressivement les thermomètres médicaux au mercure ainsi que les dispositifs servant à mesurer la pression artérielle qui en contiennent. « Pour cela, on arrêtera la fabrication, l'importation et l'exportation de ces dispositifs et l'on encouragera l'utilisation d'autres appareils sans mercure précis, d'un coût abordable et plus sûrs », souligne l'OMS. L'OMS et Health Care without Harm estiment que les conséquences potentiellement négatives pour la santé du mercure sont si graves que tous devraient s'efforcer de respecter la date cible de 2020 fixée dans la Convention de Minamata sur le mercure.

« Avec la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, nous allons faire beaucoup pour protéger définitivement le monde des conséquences dévastatrices pour la santé du mercure », a déclaré le directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan, qui ajoute en outre que le mercure est l'une des dix principales substances chimiques très préoccupantes pour la santé publique; elle se disperse dans les écosystèmes et y demeure pendant des générations, entraînant de graves problèmes de santé et des déficiences intellectuelles pour les populations exposées.

Aline Nzuzi

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

L'Unicef souligne l'importance de l'innovation pour l'éducation

L'institution a plaché sur la capacité de scolariser davantage de filles et d'améliorer la qualité de l'apprentissage pour tous les enfants.

Dans le cadre de la célébration, le 11 octobre, de la seconde Journée internationale de la fille, l'Unicef, a regretté qu'à l'heure actuelle, des millions de filles soient toujours non scolarisées, dont trente et un millions de filles en âge de fréquenter l'école primaire. Pour cette institution, bien qu'il y ait de moins en moins de filles non scolarisées, un trop grand nombre d'entre elles, dans le monde entier, se voient refuser une éducation de qualité et la possibilité de réaliser tout leur potentiel.

Citant les études, ce fonds a noté qu'une seule année passée par une fille dans l'enseignement secondaire correspond à une augmentation de ses futurs revenus pouvant aller jusqu'à vingt cinq pour cent. « L'éducation peut transformer la vie des filles et consolider leurs communautés. L'innovation peut nous aider à atteindre chaque fille en transformant l'éducation », a dit le directeur général de l'Unicef, Anthony Lake.

Une véritable implication

L'Unicef, travaillant avec ses partenaires, est en train d'examiner comment les technologies peuvent faciliter l'accès des filles non scolarisées à l'éducation et améliorer la qualité de l'apprentissage pour chaque enfant. Il en est le cas du partenariat Techno-Girls, en Afrique du Sud, qui met en relation plus de dix mille adolescentes avec des mentors du secteur privé pour améliorer



L'Unicef encourage la scolarisation des enfants sans distinction de sexe

leurs compétences et faciliter leur adaptation au marché de l'emploi. Ainsi que Edu-Track, en Ouganda, qui utilise les textos pour mettre en relation les élèves et les écoles avec l'Unicef, leur permettant ainsi de faire passer des informations sur l'enseignement, la qualité des enseignants et la violence dans les écoles.

Pour l'Unicef, l'innovation n'est pas seulement une question de technologie. Elle peut aussi signifier l'adoption des nouvelles façons de surmonter les obstacles qui empêchent la scolarisation des filles, en améliorant les équipements sanitaires par exemple, ou en veillant à ce qu'elles puissent aller à l'école et en revenir en toute sécurité. « Grâce à l'innovation, nous dispo-

sons d'instruments nouveaux et puissants qui nous permettent d'atteindre et de scolariser un nombre sans précédent de filles. Afin d'aider davantage de filles à aller à l'école et à y rester jusqu'à ce qu'elles aient achevé leur scolarité, nous devons nous-mêmes continuer à apprendre en utilisant ces instruments nouveaux, en apportant des idées nouvelles et en développant à plus grande échelle les innovations les plus prometteuses », a dit Anthony Lake.

Dans le cadre de cette célébration, l'Unicef a organisé une série de manifestations qui encouragent les filles à aller à l'école et les communautés à encourager la scolarisation des filles.

Lucien Dianzenza

BANDUNDU

Lancement de la campagne de planification familiale à Idiofa

Le projet est une réalisation de l'Association congolaise pour l'éducation sexuelle (ACES-Congo), basée à Kinshasa, dans le cadre de l'Initiative des cliniques de planification familiale en milieu semi-rural.

L'ONG ACES-Congo a démarré, début octobre, à Idiofa, dans le Bandundu, son projet dénommé « Initiative des cliniques de planification familiale en milieu semi-rural ». Dans ce cadre, le lancement officiel, par l'administrateur du territoire d'Idiofa, de la campagne sur les activités de planification familiale a coïncidé avec la remise de brevets aux vingt-cinq agents de distribution à base communautaire des contraceptifs (ADBC) et neuf prestataires de services en planification familiale.

Ces agents formés presteront autour de la clinique de l'ACES dans plusieurs approches. Il s'agit, selon le coordonateur de cette clinique d'Idiofa, Raph Lwanga, de la distribution à base communautaire des contraceptifs, de l'offre des services mobiles de planification familiale et de l'offre de prestations cliniques. Ils ont été formés du 18 septembre au 2 octobre au centre spirituel Nto Luzingu, à Idiofa, par les formateurs de cette ONG.

Voie du développement

En optant pour l'éducation sexuelle, l'ACES Congo entend aussi accroître l'accès des adolescents et des jeunes aux services de santé et de reproduction, améliorer les connaissances, les attitudes et certaines pratiques des populations dans le domaine de la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH-sida. « Parler du déve-



Remise des brevets aux ADBC et prestataires de services, photo droits ACES

loppement de ce territoire suppose qu'il faut planifier les naissances, car la planification familiale est la stratégie essentielle pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile à Idiofa », a souligné le président de cette ONG, Jules Luanga Kadimash.

Idiofa, note-on, est l'un des territoires les plus peuplés de la province du Bandundu et dont le taux de mortalité materno-infantile est le plus élevé. « Sa population vit dans la pauvreté la plus extrême », a souligné le président de l'ACES-Congo. Pour atteindre ses objectifs, ACES-Congo compte sur l'appui des leaders communautaires, en vue de faciliter l'accès des populations d'Idiofa aux services de planification familiale afin de sauver les vies humaines et améliorer la situation socio-économique du territoire. C'est dans cette optique que le président de cette ONG, Jules Luanga, a salué l'implication de l'administrateur du territoire d'Idiofa et son soutien dans les actions de l'ACES-Congo. « Dans le cadre de cette

implication pour le développement de ce territoire, il a promis notamment de mettre à la disposition de l'ONG un terrain pour la construction du centre médical », a admis Raph Lwanga.

Ces activités d'ACES-Congo, note-ton, ont bénéficié du soutien de l'Union européenne dans le cadre du lot 1 de son programme « Acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement ».

ACES-Congo, créée en juillet 2008, s'est donné comme mission d'offrir des services de planification familiale de qualité à la majorité de la population congolaise, d'améliorer les connaissances, attitudes et pratiques de la population dans le domaine de la prévention des IST-VIH-sida. Elle veut également accroître l'accès des adolescents et jeunes à des services de santé sexuelle et de reproduction de qualité par des informations et une éducation sur les questions de sexualité, de reproduction et de genre.

L.D.

RDC

12 tonnes d'or par an exportées illégalement

Le rapport d'Enough project met en exergue une fois encore la faiblesse de la synergie africaine à mettre fin à la sortie frauduleuse des minerais.

À en croire cette organisation dont le siège se trouve aux États-Unis d'Amérique, citée par le journal L'Express, les rebelles du M23 exportent illégalement 12 tonnes d'or par an en dehors des frontières congolaises. Cette activité illicite génère environ 500 millions de dollars américains par an au groupe armé classé par les Nations unies, il faut le rappeler, au rang de force négative. Le mouvement opère avec des complicités intérieures, notamment les gangs locaux. Ensemble, ils contrôlent certaines mines dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et organisent la sortie frauduleuse de l'or.

Certes, les rebondissements tant diplomatiques, politiques que militaires ont affecté parfois ce commerce juteux. L'amputation du mouvement et la mise hors jeu de Bosco Ntaganda après son transfèrement à la Cour pénale internationale n'ont pas empêché à ses successeurs de prendre la relève et d'organiser la sortie frauduleuse de l'or. En effet, pour y arriver, des nouvelles alliances ont vu le jour notamment avec d'autres groupes armés opérant dans l'est du pays. Ainsi ces partenariats militaires et financiers ont-ils permis de pérenniser le commerce et de continuer à alimenter un conflit meurtrier qui n'a que trop duré.

Enough project n'a pas hésité de parler du plus important conflit lié aux minerais dans l'est du Congo. Le circuit mis en place permet de faire sortir des tonnes de minerais en toute impunité par les frontières de l'Ouganda et du Burundi, selon l'organisation. Le circuit conduit ensuite tout droit vers les Émirats Arabes avant que les matières exportées soient enfin déversées sur le marché mondial. La porosité des frontières de l'est est une fois encore posée comme un obstacle à l'efficacité même des dispositions établies dans le cadre de la régulation nationale et internationale. À l'occasion de la publication de ce rapport, des voix se sont élevées en RDC pour rappeler une fois encore au continent africain et au conseil de sécurité des Nations unies la nécessité de ne pas baisser la pression sur les mouvements rebelles, afin de mettre fin à leur règne en RDC et en Afrique. À quoi servent les dispositifs et organismes opérationnels dans le continent si les matières premières continuent à circuler sans contrôle d'un pays à un autre ? Il existe tous les instruments capables d'aider à la maîtrise de la sortie frauduleuse des matières premières, il ne manquerait plus qu'une détermination politiques des États à s'impliquer réellement dans leur bon fonctionnement.

Laurent Essolomwa

GRAND ÉCRAN

Un peintre sous l'objectif de Mweze Ngangura

Le prochain film du réalisateur congolais, Ekunde, peintre exorciste, entend faire découvrir au monde un artiste populaire et ses œuvres picturales aux « exceptionnelles vertus de guérison ».

Depuis Tu n'as rien vu à Kinshasa sorti en 2009, Dieudonné Mweze Ngangura c'était fait bien silencieux suite à des soucis de santé. Remis depuis quelques mois et en séjour privé à Kinshasa récemment, le cinéaste a confié aux Dépêches de Brazzaville son intention de briser le silence, quitte à sortir de ses tiroirs ses deux dernières réalisations, à savoir Ekunde, le peintre exorciste et Shégué. Quoique leur tournage ait été effectué en 2007, les deux films gardent tout leur intérêt.

Des deux moyens métrages, Mweze Ngangura nous a dit avoir choisi de sortir en premier le portrait du peintre populaire Ekunde. Du reste, il a déjà organisé deux projections privées du film, la première à la demande d'un ami personnel de l'artiste et la dernière, le

28 septembre dernier à Kinshasa. Les cinquante minutes que durent Ekunde, le peintre exorciste met en face d'un joyeux marginal qui s'est créé, à la suite du décès de sa compagne, un abri de fortune à son lieu de travail, dans l'enceinte du Centre culturel congolais Le Zoo. Son atelier n'est pas le seul à la façade arrière de la bâtisse jaune qui en abrite un certain nombre et se constitue en carrefour de plusieurs peintres populaires.

Bosoku Ekunde est un ex-bédéiste, ce n'est d'ailleurs pas la seule facette de sa vie qu'évoque cet artiste multidisciplinaire qui ne se sert pas que de son pinceau pour peindre la vie quotidienne. En effet, le peintre qui ne manque pas de talent était aussi chanteur, ce dont il donne la preuve dès les premières secondes du film où on l'entend interpréter une de ses compositions en peignant. Mais il est aussi cofondateur du ballet traditionnel Lisanga ya ba nganga avec feu «Docteur Djicain ». À découvrir qu'Ekunde est petit-fils d'une guérisseuse, sa grand-mère s'était per-



Une des toiles d'Ekunde baptisée L'habillement et ses conséquences

sonnellement occupée de son éducation, certains s'étonneront peut-être un peu moins qu'il attribue des « pouvoirs de guérison » à ses toiles.

Ekunde, le peintre exorciste

Ekunde fustige tout particulièrement l'habillement indécent des kinoises, il trouve à redire sur le port,

très prisé par ces dames, du string souvent laissé au vent débordant des pantalons jeans et autres jupes taille basse. Il n'a de cesse de les peindre, souvent avec un postérieur généreux, dans différentes situations quotidiennes qui ne sont pas à leur avantage, du moins sur le plan moral. C'est là que l'artiste exerce sa responsabilité de morali-

sateur dans sa société. Et, par delà, il est question des prétendues propriétés surnaturelles de ses tableaux. Ce sur quoi Mweze Ngangura a apporté quelques éclaircies. Le réalisateur a amorcé son propos par l'explication du sens donné au titre Ekunde, le peintre exorciste. Il s'est exprimé de la sorte : « Ekunde est convaincu que sa peinture guérit tous les maux de la société. Il s'évertue à peindre ce que font les gens afin de les emmener à changer et opère ainsi une sorte de guérison ». Quant au modus operandi, il l'a évoqué de cette manière : « Il peint tout ce que les gens font. Ces derniers sont surpris de se voir dans ce miroir et se sentent gênés un peu comme si le voile tombait de leurs yeux. Ils prennent alors la résolution de changer leur comportement ». Des propos que corroborent Ekunde affirmant que par ce procédé, il est parvenu à convertir des pickpockets du grand marché, situé à proximité de son atelier, en honnêtes citoyens qui s'étaient reconnus en situation dans ses toiles.

Nioni Masela

DCMP

Démission de Jean-Max Mayaka

Élu en août président du comité de coordination des Immaculés de Kinshasa, Jean-Max Mayaka avait la mission de transformer le club d'ASBL à une société dans une période de six mois. Mais il n'ira pas jusqu'au bout de sa mission, contraint de se retirer dans une atmosphère de crise aiguë au sein du club.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa n'est pas sorti de l'auberge de la crise. Élu président de coordination le 11 août 2013 au terme de l'assemblée générale électorale, Jean-Max Mayaka a démissionné, mis en mal par le comité élargi des Immaculés de la capitale. Alors qu'il était en séjour en Europe, il avait été suspendu préventivement en début octobre par le secrétaire général du club Me Herman Mbulambe. À son retour, il a rejeté cette suspension, suspendant à son tour l'auteur de cette suspension. Mais au regard de l'animosité qui a gagné le club, il s'est résolu finalement de prendre ses distances de ce club qui baigne dans le tourment depuis plusieurs mois. « Pour éviter que ma personnalité et ma dignité soient entamées », a-t-il déclaré à Radio Okapi le 12 octobre. Le comité élargi du DCMP reprochait à Jean-Max Mayaka de tenir des réunions informelles avec des personnes non qualifiées et d'abandonner le club en période de recrutement. Selon le secrétaire général du club Me Herman Mbulambe, «Le DCMP a tenu son assemblée générale le 11 août, où Jean-Max Mayaka a été élu comme



Jean-Max Mayaka, président démissionnaire du DCMP de Kinshasa (Photo Radio Okapi)

président de direction. Mais il n'était pas le seul, il y a beaucoup d'autres qui ont reçu mandat des supporters du DCMP. Aujourd'hui, tenir d'autres réunions pour essayer de choisir d'autres membres, de façon informelle, c'est une façon d'envenimer la situation dans le club. C'est comme ça que le comité élargi a décidé de le suspendre ». Et il continue : « Nous sommes au moment de recrutement, mais le président est allé en Europe, alors qu'on devait négocier les transferts de joueurs, les regrouper dans un site... Il a tout laissé au président de la section football. C'est comme ça que nous avons pris des mesures conservatoires, en attendant que l'assemblée se prononce ».

Le DCMP connaît une crise qui per-

dure depuis des mois entre, d'une part, l'ancien comité de coordination dirigé par l'homme d'affaires Antoine Musanganya et le pasteur Pascal Mukuna, et de l'autre, la co-fondation -qui est composé des sages et d'anciens dirigeants du club- conduite par M^e Taureau Ngombe Basseko. Le passage du club du stade d'Association sans but lucratif à celui de Société des personnes à responsabilité limitée est le nœud de ce conflit. À son arrivée à la tête du club, Jean-Max Mayaka a mené des démarches pour l'union, et il est allé voir Me Taureau. Ma-

nifestement, cette idée n'aurait pas plu à ces anciens dirigeants, qui, en réalité, tiennent le club et continuent de régir, selon le président démissionnaire.

Une fois de plus, le club se retrouve sans président à quasiment trois semaines du coup d'envoi de la Division 1. L'équipe a débuté la pré-saison à Kinshasa, avant la mise au vert à Brazzaville. Et l'entraîneur principal Médard Lusadis est parti en Allemagne pour une formation de mise à niveau. DCMP n'a pas pu se qualifier pour une compétition africaine la saison dernière. Jouer une coupe continentale est l'un des objectifs de cette saison. Mais les vieux démons du conflit sont encore présents en son sein. L'on attend voir la suite.

Martin Enyimo

PARTENARIAT

Signature d'un contrat de modernisation électrique dans la ville de Kinshasa

Fruit d'un mariage scellé entre la SnéL et AEE Power, la concrétisation de ce projet est rendu possible grâce à un financement de la Banque mondiale pour un montant total qui s'élève à 21.854.506 USD.

L'objectif de ce projet est, d'une part, d'assurer la fourniture régulière de l'électricité dans la ville de Kinshasa et de réduire le délestage sur le plan de la moyenne tension. D'autre part, il s'agit d'améliorer la qualité de l'énergie dans le secteur de l'Université pédagogique nationale et ses environs ainsi que le raccordement de nouveaux abonnés. Le partenariat qui vient de se tisser entre la Société nationale d'électricité (SnéL) et AEE Power vise aussi à augmenter la puissance dans les postes de Luminga et Lingwala dans le but de rendre fiable l'exploitation.

Concrètement, le projet prévoit le remplacement des disjoncteurs vétustes dans les sous-stations et de réhabiliter le poste de Mitendi. Il est également prévu de fournir et de remplacer les équipements électromécaniques dans les sous stations de Sendwe, Limete, Devinière, bandal, Golf, Campus, Kinsuka, Badiadingi, Makala, centre des affaires, Ndolo et Funa.

Témoin de cet évènement, le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapanji Kalala, a exhorté les deux partenaires à mettre toutes les batteries en marche pour exécuter les termes de ce projet et le finir dans le délai. Les travaux devront prendre fin dans un délai de vingt-quatre mois et consistent non seulement à fournir des équipements, mais aussi à renforcer la puissance des transformateurs et moderniser les équipements dans les postes de Luminga et Lingwala.

Gypsie Oïssa

CHRONIQUE

L'Émancipation des individus d'ici à 30 ans

Faut-il se réjouir ou s'inquiéter de cette prophétie de la Central Intelligence Agency (C.I.A), qui, d'après un rapport récent du Conseil National de Sécurité, dessine les grandes tendances qui caractériseront notre monde en 2030 ?

Selon ce rapport, la tendance d'émancipation des individus, la plus déterminante, sera la conséquence logique des autres tendances, à savoir : l'expansion de l'économie mondiale, la rapide croissance des pays en voie de développement et l'explosion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

De prime abord, il convient sans doute de s'en féliciter, car une telle courbe ascendante de croissance à priori en ce qui concerne la variation positive de la production des biens et services marchands des économies des pays en voie de développement ne peut qu'inciter à plus de labeur et de foi pour des lendemains prometteurs et meilleurs.

Forts de cette assurance, les pays en voie de développement affûtent leurs armes afin de rendre cette tendance irréversible notamment en prônant, dans leurs discours, le rapatriement des diasporas.

Mais il convient aussi de s'interroger sur le réel contenu de cette émancipation individuelle et sur ses implications sur la gouvernance interplanétaire supposée inéluctable. Lorsque l'on apprend par ailleurs que cette courbe ascensionnelle, plutôt souhaitable, peut également constituer une grave menace pour l'humanité, l'on demeure cependant perplexe car cette émancipation des individus suppose que ces derniers « et les groupes de petite taille auront un meilleur accès aux technologies meurtrières et dévastatrices ».

La menace dissuasive et persuasive, autrefois apanage des grandes puissances comme les États-Unis d'Amérique, deviendra progressivement à la portée de tous. Il y a lieu de méditer longuement dessus ! Ne dit-on pas que les changements, même les plus souhaités ont leur mélancolies ?

Il est vrai que les efforts déployés ça et là par les États pour entrevoir la sortie du tunnel permettent d'espérer des résultats concrets comme la réduction effective de la pauvreté, une réelle explosion des classes moyennes mondiales, un plus large accès à l'éducation et de meilleurs systèmes de santé. En somme, l'on ferait pencher la balance des choix en faveur de cette émancipation des individus, mais avec prudence pour en cueillir les promesses d'ici à 2030.

Il sied néanmoins de se préparer à ce passage de témoin générationnel où la concurrence sera le dénominateur commun sur de nombreux marchés comme celui de l'emploi et donc l'on privilégiera enfin l'émulation. L'idéologie ne sera plus la norme, car elle sera diversifiée en excès. Finalement, à en croire ces différents analystes, l'avenir ne s'annonce pas si morose que ça !

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

ITALIE

La tragédie de Lampedusa interpelle les consciences

Le Premier ministre italien et le président de la Commission européenne sont allés s'incliner devant les dépouilles des victimes.

Dans ce qui était le hall de l'aéroport - à vocation touristique - de Lampedusa, au sud de l'Italie, l'alignement, mardi, de plus de 200 cercueils était un spectacle saisissant qui a fait le tour du monde. « Spectacle » : entre l'émotion sincère ou de circonstance, beaucoup de gestes ont été posés, des paroles prononcées mais peu de choses pour rappeler que derrière chaque chiffre se dissimulait la vie tronquée de quelque jeune Africain parti pour chercher un mieux-être ailleurs. Ce jeudi, soit une semaine après le drame, les plongeurs italiens ont pu remonter à la surface les derniers corps de ces plus de 300 victimes du naufrage de l'embarcation de fortune à bord de laquelle plus de 500 désespérés tentaient de gagner l'Europe depuis les côtes tunisiennes.

« L'immense tragédie de Lampedusa exige de la part de tous une réponse qui ne se limite pas aux condoléances, mais qui cherche les responsabilités et se fasse porteuse d'une proposition courageuse », a déclaré Andrea Riccardi qui, le premier, a demandé que l'Italie organise des funérailles d'État « pour les victimes de cet énième désastre humanitaire ». Et de poursuivre : « Les voyages de l'espoir voués à se conclure dans le désespoir et l'horreur doivent

être stoppés dès l'origine (...) La coopération internationale doit s'engager dans l'aide aux pays les plus pauvres d'Afrique et dans les zones de guerre, pour soulager les conditions de vie des populations et prévenir, là où c'est possible, le phénomène migratoire », a affirmé celui qui est le fondateur de la Communauté catholique de Sant'Egidio et qui, jusqu'à il y a peu, était en charge des questions humanitaires et de la coopération au sein du gouvernement de Mario Monti.

Les funérailles d'État ont eu lieu. Premier ministre d'Italie, Enrico Letta est allé s'incliner - s'agenouiller pour la précision ! - devant les cercueils des victimes. Et, sous les sifflets d'une population de Lampedusa particulièrement remontée contre l'abandon de leur île à son sort, il a demandé officiellement pardon pour ces nombreux morts qui vont bientôt rejoindre le panthéon de cette « globalisation de l'indifférence » que dénonçait déjà sur place le pape François, le 8 juillet dernier. Enrico Letta était accompagné de José Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, lui aussi visiblement choqué par la vue de tant de morts.

30 millions d'euros pour appuyer Lampedusa

« L'Europe ne peut pas se détourner » devant un tel drame, a estimé Monsieur Barroso. « Ce genre d'événements ne devrait pas se

produire en Europe, il faut des efforts plus poussés, une plus grande coopération entre tous les États membres ». José Manuel Barroso a laissé à Lampedusa une enveloppe de 30 millions d'euros pour aider l'île italienne à faire face. Mais mercredi, le Pr. Riccardi a émis l'espoir que « grandisse en Italie, dans l'Union européenne et dans les pays de la Méditerranée un plus grand sens des responsabilités ; et que soient prises les mesures de nature à faciliter les demandes d'asile pour les réfugiés dans les pays de transit ». Les gestes posés et les mots prononcés étaient chargés d'une très grande symbolique. Même au niveau des confessions religieuses, coptes orthodoxes, coptes catholiques et catholiques romains se sont unis dans une prière commune mercredi dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Des délégués sont venus pour l'occasion d'Érythrée et d'Éthiopie, car la plupart des victimes de Lampedusa venaient de ces deux pays principalement. Maintenant que l'émotion va retomber, la question incontournable dans la presse ce jeudi était de savoir « jusqu'à quand ? ». Car il est sûr que rien n'a été fait en une semaine pour que ces 300 morts soient les dernières d'une épopée où les estimations parlent, hypothèse basse, d'au moins 25.000 morts engloutis par la Méditerranée en une vingtaine d'années.

Lucien Mpama

UNION AFRICAINE

La menace de se retirer de la CPI n'est pas mise à exécution

Les dirigeants africains se sont réunis du 10 au 12 Octobre à Addis-Abeba en Éthiopie pour discuter d'un éventuel retrait collectif des pays africains de la Cour pénale internationale (CPI).

Le pari ne semble pas avoir été gagné, mais les dirigeants africains continuent de croire que le continent fait l'objet d'un traitement spécial de la part de la CPI. Selon l'Union africaine, depuis la création de la CPI en 2002, la trentaine des personnes inculpées par ce tribunal sont toutes africaines. Les cas les plus probants sont les procès entamés à La Haye contre le président kenyan, Uhuru Kenyatta, et son vice-président, William

Ruto, poursuivis pour crimes contre l'humanité pour leur rôle présumé dans les violences ethniques ayant fait plusieurs victimes après l'élection présidentielle de 2007 au Kenya.

L'Union africaine considère que les actes d'accusation posés à l'encontre d'Uhuru Kenyatta et de William Ruto peuvent constituer une menace contre les efforts en cours visant à promouvoir la paix, la réconciliation nationale, et donc la stabilité, non seulement au Kenya mais également dans la sous-région. Même si la possibilité pour le continent de se retirer de la CPI n'aura pas été atteinte au cours de ce sommet, l'histoire

retiendra que ce sommet aura été une occasion pour l'Afrique de tracer une nouvelle vision du continent vis-à-vis de la CPI.

Cette vision veut voir établir des relations égalitaires entre États souverains qui ne doivent pas être justiciables des tribunaux les uns vis-à-vis des autres.

Notons qu'au cours de ce sommet, l'ambassadeur algérien Smaïl Chergui a été élu au poste de commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. Il succède ainsi à son compatriote, Ramtane Lamamra, nommé ministre des Affaires étrangères de son pays.

Tiras Andang

POINTE-NOIRE

Préparation de la saison sportive 2013-2014

La question a été à l'ordre du jour, le 8 octobre, de la réunion entre le directeur départemental des Sports de Pointe-Noire, Joseph Ndinga-Biangou, et les responsables des ligues de la ville océane. Après des échanges, la date du 24 novembre a été retenue pour la cérémonie de clôture de la saison sportive 2012-2013 et le lancement de celle de 2013-2014 à Pointe-Noire. « Nous ferons à cette occasion le bilan de la saison 2012-2013. La saison 2013-2014 qui s'ouvre d'ici peu est, vous le savez bien, déterminante parce qu'elle représente la dernière étape des préparatifs des équipes qui défendront les couleurs nationales aux Jeux africains de 2015 à Brazzaville », a déclaré Joseph Ndinga-Biangou.

Soulignons que le premier sportif ponténégrin a déploré l'absence des représentants des ligues de natation et de boxe à cette séance de travail.

Charlem Léa Legnoki

HANDBALL

Yvon Rock Ghislain Alongo invite les entraîneurs congolais à revoir leurs méthodes d'entraînement

Cet enseignant à l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (Iseps) de l'université Marien-Ngouabi, spécialité en handball, s'est appuyé sur ses études pour donner quelques hypothèses permettant de rendre compétitif le handball congolais.

Yvon Rock Ghislain Alongo a soutenu sa thèse de doctorat le 5 octobre à l'université pédagogique nationale de Kinshasa sur le thème « Les adaptations à l'entraînement intermittent des handballeurs congolais pendant la période pré-compétitive en milieu littoral atlantique ». Il a obtenu la mention grande distinction au terme d'une étude qui l'a amené à regarder l'ensemble des méthodes qui permettent de travailler l'endurance vitesse à travers un jeu intermittent. C'est un élément nouveau qu'il faut mettre en exergue au niveau des clubs et des bénévoles, a estimé le chercheur qui invite les entraîneurs congolais à changer leur méthode d'entraînement.

Celle-ci ne doit plus se baser uniquement sur l'endurance mais plutôt sur la force, la vitesse ou l'endurance vitesse : « Notre apport est une vision physiologique pour tenter d'expliquer la déliquescence des résultats au niveau de notre handball national. Nous avons donné des hypothèses générales et subsidiaires. Ce sont les processus d'entraînement basés sur la chronobiologie. L'entraînement n'est pas axé sur l'intermittence du jeu ou à la musculature non continue. » Yvon Rock Ghislain Alongo a souhaité que les entraîneurs congo-

lais mettent plus l'accent sur le jeu intermittent en vue de résoudre le problème actuel des limitations des capacités physiques. Il a proposé pendant la formation des joueurs que les entraîneurs utilisent la sonde-ball qui est une activité au niveau des côtes comme le beach-volley.

« C'est un jeu qui permet en bas âge de travailler sur l'intermittence de jeu. Elle permet l'efficacité et la rapidité. Car il n'y a pas de dribble. Le joueur n'a que la position de prendre la balle et prendre l'image du coéquipier, ce qu'on appelle la prise d'information et donner le ballon », a-t-il proposé. Après avoir travaillé à Pointe-Noire avec Munisport et Patronage, il s'est demandé si les côtes maritimes étaient réellement utilisées. Puis combien de gens y vont avec une balle de handball pour s'exercer. Les enquêtes menées par celui-ci obligent les entraîneurs à une bonne maîtrise des filières qui correspondent à chaque capacité physique. Pour lui, la filière anaérobie alactique correspond à des capacités de détente verticale, horizontale, la vitesse d'explosion, la force de vitesse. « Il faut que l'entraîneur connaisse le fait d'aller et revenir en attaque comme en défense, il ya une autre filière qui rentre en ligne de compte. C'est la filière anaérobie alactique. L'oxygène n'intervient toujours pas. L'anaérobie, c'est l'apparition de l'oxygène. Et quand l'oxygène apparaît dans le muscle, nous pouvons travailler l'endurance. » Le



Yvon Rock Ghislain Alongo, enseignant à l'Iseps

manque de véritable politique de détection est un autre volet de limitation contre lequel les encadreurs doivent lutter. La détection doit se faire en tenant compte de la taille des athlètes. Chaque taille répond à un poste donné. Il n'a pas perdu de vue la formation des cadres. Selon lui, dans l'ossature des équipes congolaises, il n'y a pas de cadres for-

més. Il n'y a que des bénévoles, notamment d'anciens joueurs qui reviennent pour former. « Est-ce qu'ils ont des aptitudes pour former et orienter les jeunes joueurs ? Quand ils sont nombreux, à ce moment-là ceux qui ont des degrés peuvent faire l'élite », a-t-il proposé.

James-Golden Eloué

RÉFLEXION

Le grand retour de la Russie en Afrique

Il est clair désormais que la Russie entend redevenir la grande puissance qu'elle fut jadis et peser à nouveau fortement sur la conduite des affaires du monde. S'il en allait autrement elle n'aurait pas agi comme l'a fait tout au long de la crise syrienne, imposant aux États-Unis et aux pays européens qui les soutenaient un changement de politique aussi brutal qu'humiliant.

Pour expliquer cette renaissance la plupart des observateurs soulignent que Moscou a des intérêts majeurs dans cette partie de la Méditerranée et, par conséquent, ne peut que s'y montrer attentive des événements présents ou à venir. Ils oublient, ce faisant, deux réalités bien tangibles :

1) Le Proche et le Moyen-Orient constituent, certes, des zones stratégiques pour la Russie en raison de leur proximité géographique avec son territoire, mais ni l'un ni l'autre ne constituent aux yeux des diri-

geants russes un objectif sur lequel il conviendrait de concentrer leur énergie.

2) Toute aussi importante, sinon même plus, redevient l'Afrique pour la renaissance d'une Nation qui atteint au sortir de la deuxième guerre mondiale le sommet de sa puissance, mais qui, ayant commis l'erreur de fonder cette puissance sur une idéologie dépassée, s'effondra cinquante ans plus tard.

Au cœur de l'analyse qui conduit aujourd'hui le Kremlin à replacer le continent africain au cœur de sa diplomatie se trouve la conviction – justifiée à tous égards – que les cartes sont en train de se rebattre sur la table où se joue la partie de poker planétaire. La dilution des puissances européennes dans un ensemble géographique trop vaste et trop divers pour donner naissance à une véritable communauté politique d'une part, et, d'autre part,

l'affaiblissement continu des États-Unis que piège la dérive de leurs finances publiques tout autant sinon plus que les erreurs successives commises en différentes régions du monde donnent à la Russie l'occasion rêvée de revenir sur le terrain, de rattraper en quelque sorte le temps perdu.

Vus de Moscou les pays occidentaux sont aujourd'hui, et seront plus encore demain, victimes de leur acharnement à défendre un système ultra-capitaliste rendu dangereux par ses excès, exactement comme l'Union Soviétique s'effondra pour s'être imaginée capable d'imposer au monde le système communiste imaginé par Karl Marx et ses disciples. Certes ils continueront de peser sur l'évolution du monde, mais ils n'auront plus, quoi qu'il arrive, la capacité d'imposer leurs vues au reste de la planète. Et par conséquent la Russie doit consacrer son énergie au rééquilibrage des rap-

ports de force mondiaux afin d'en tirer le meilleur parti.

Dans un pareil contexte l'Afrique, avec ses immenses ressources naturelles et, surtout, ses incroyables perspectives démographiques – un tiers de l'humanité au terme du présent siècle – ne peut que redevenir une cible privilégiée de la diplomatie russe pour Vladimir Poutine et ses successeurs. Et c'est précisément à ce grand retour que nous assistons depuis plusieurs mois, tout particulièrement en Afrique noire où les dirigeants russes se préoccupent activement de rétablir les relations de confiance qui existaient avec un grand nombre de gouvernements à l'époque de la « guerre froide ».

La Russie grand acteur de l'émergence du continent africain, qui l'aurait imaginé il y a dix ans ?

Jean-Paul Pigasse